

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI



MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DES
UNIVERSITES, DES CENTRES UNIVERSITAIRES REGIONAUX
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



MEMOIRE DE MAITRISE ES-SCIENCES ET TECHNIQUES DE
L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DU SPORT

STAPS

THEME :

**LA LUTTE TRADITIONNELLE DIOLA KASSA : DIMENSION
SOCIALE**

Soutenu et présenté par :

Monsieur Joseph BASSENE

Sous la direction de :

Monsieur Ousmane SANE

Professeur à l'INSEPS

Année universitaire 2008/2009

Présenté et Soutenu par Joseph BASSENE

DEDICACES

Ce modeste travail est dédié

A toi seigneur pour toute ta grâce

A ma chère Mère

A maman Prudence

A mon cher Papa

A feu ma cousine et amie Josiane Zita Assine

A toute ma famille : mes frères, mes sœurs, mes cousins et cousines

Qu'il me soit permis de citer: Angèle, Antoine, Kakène, Léon Dj.,

maman Joanna, Rose, Khady, Yacine, Adélaïde, Marie André, Daniel,

Athanase, Alex, Saturnin, Saïve , Lamine, Ghislaine, Carine, Philippe,

Juliette, Léa, Nina, Yandé, Honorine, Yolande, Ida, Anaclet, Euphrasie,

Hermine...

A ma Léa chérie

A Florence Senghor

A Yves, Laurent GOMIS

A tous les étudiants (es) de Diakène Diola

A Etienne Blégoudé , Louis Manga, Patrick, Régina...

REMERCIEMENTS

Ce travail n'a été réalisé qu'avec l'aide de personnes ressources. Nous voudrions leur traduire nos remerciements les plus sincères.

Qu'il nous soit permis de citer :

Mr Ousmane Sané, directeur de ce mémoire qu'il a dirigé avec disponibilité et humanisme.

Les professeurs, les bibliothécaires, le personnel administratif et les étudiants de l'INSEPS.

Boniface Bassène

Mamadou Salif Niang

Jean Noël Bassène

Tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à ce travail.

RESUME

La lutte traditionnelle est un sport, une pratique culturelle qui suscite beaucoup de passions et revêt une signification très importante chez le peuple kassa. Elle mobilise des foules plus que toute autre activité et est profondément ancrée dans la culture kassa.

Notre étude vise à comprendre la facette sociale de ce sport, à savoir si la lutte traditionnelle est bien révélatrice de rapports sociaux.

Pour traiter de ce thème, nous avons utilisé l'interview comme moyen d'investigation.

C'est ainsi que les résultats de notre enquête nous ont permis d'aboutir aux conclusions suivantes :

- La lutte traditionnelle est l'activité physique et ludique la plus aimée et la plus passionnante en milieu kassa.
- Elle constitue aussi une épreuve formatrice chez le jeune adolescent.
- C'est une activité qui permet le rapprochement des populations.
- La lutte kassa paraît enfin comme un puissant facteur de brassage, de cohésion et de communion villageoise et inter-villageoise.

SOMMAIRE

DEDICACES

REMERCIEMENTS

RESUME

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : GENERALITES SUR LALUTTE.....	4
I. PRESENTATION GENERALE DE LA LUTTE DANS LE MONDE.....	5
I-1- ESSAI DE DEFINITION DE LA LUTTE.....	5
I-2- HISTOIRE DE LA LUTTE.....	6
I-3- HISTOIRE OLYMPIQUE MODERNE DE LA LUTTE.....	8
I-4- LA LUTTE GRECO-ROMAINE.....	9
I-5- LA LUTTE LIBRE.....	9
I-6- LA LUTTE FEMININE.....	10
I-7- QUELQUES TECHNIQUES DE COMBAT.....	11
II. PRESENTATION GENERALE DE LA LUTTE AU SENEGAL.....	12
II-1- LA LUTTE AUTREFOIS.....	12
II-2- VERS UNE MODERNISATION DE LA LUTTE.....	13
II-3- L'ORGANISATION ACTUELLE DES COMBATS DE LUTTE.....	13
II-4- LA LUTTE SANS FRAPPE.....	14
II-5- LA LUTTE AVEC FRAPPE.....	14
III. PRESENTATION GENERALE DE LA LUTTE KASSA.....	15
CHAPITRE II : PRESENTATION DU KASSA.....	16
I. CADRE GEOGRAPHIQUE DU KASSA.....	17
II. LA POPULATION.....	17
III. LA VIE ECONOMIQUE.....	18
III-1- L'AGRICULTURE.....	18
III-1-1- LA RIZICULTURE.....	18
III-1-2- LES AUTRES CULTURES ET PRODUCTIONS.....	19

III-2- LA PECHE.....	20
III-3- L'ELEVAGE.....	20
CHAPITRE III: METHODOLOGIE.....	22
I-CHOIX DE LA METHODE.....	23
II- LES SUJETS.....	23
III- INSTRUMENT DE COLLECTE DES DONNEES.....	24
IV- PROCEDURE D'ENREGISTREMENT DE L'ENTRETIEN.....	24
V- METHODE DE L'ANALYSE DE L'INFORMATION.....	25
CHAPITRE IV : PRESENTATION ET DISCUSSION DES RESULTATS....	26
I-LA SIGNIFICATION DE LA LUTTE KASSA.....	27
II-LE BUT DE LA LUTTE.....	28
III-LES OCCASIONS DE LUTTE.....	29
IV- LA SAISON DE LUTTE.....	40
V- LES LUTTEURS.....	41
VI- LES ADVERSAIRES (CEUX CONTRE QUI ON PEUT LUTTER).....	42
VII- CEUX CONTRE QUI ON NE PEUT LUTTER.....	42
VIII- LES ACCOMPAGNATEURS DES LUTTEURS ET LEURS ROLES.....	43
IX- L'AIRE DE COMBAT.....	43
X- LE REGLEMENT DES LUTTEURS.....	44
XI- LE REGLEMENT DES ACCOMPAGNATEURS.....	45
XII- LES CEREMONIALS D'OUVERTURE DE LA LUTTE ET LEUR BUT.....	45
XIII- LES CEREMONIALS QUI SE DEROULENT PENDANT LA LUTTE ET LEUR BUT.....	55
XIV- LES CEREMONIALS QUI SE DEROULENT APRES LA LUTTE ET LEUR BUT.....	58
XV- LES RAPPORTS ENTRE LUTTEURS ET ACCOMPAGNATEURS.....	60
XVI- LES RAPPORTS ENTRE LUTTEURS DE MEME CAMP.....	60
XVII- LES RAPPORTS ENTRE ADVERSAIRES.....	61
XVIII- LES AVANTAGES SOCIAUX DE LA LUTTE.....	61
XIX- LES VALEURS VEHICULEES PAR LA LUTTE.....	62
XX- L'IMPACT DE LA LUTTE SUR LES POPULATIONS.....	62
XXI- LE REGARD QUE L'ON PORTE SUR LE LUTTEUR.....	63

CONCLUSION.....	64
BIBLIOGRAPHIE.....	66
ANNEXE.....	68

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Après plus de deux décennies de conflit, la région naturelle du Sénégal, la Casamance, voit une nouvelle ère s'ouvrir devant elle. La paix s'installe petit à petit, procurant aux populations un cadre de vie plus stable et plus harmonieux. La vie quotidienne des populations commence à retrouver son rythme et sa cadence d'avant.

Ainsi, sa riche culture, jusque là meurtrie ou tout simplement négligée à cause de l'insécurité, fait l'objet d'une promotion d'une part et de redécouverte d'autre part par les nouvelles générations. Bon nombre de ses pratiques culturelles, qui avaient considérablement perdu leur place dans l'agenda culturel, se voient alors promues. C'est dans ce sens que des activités comme le « Boukout » (initiation dans les bois sacrés), les danses dans toutes leurs variétés, la lutte traditionnelle (...) retrouvent toutes leurs places et leurs popularités au sein de certaines localités.

Parmi ces activités, nous nous intéressons particulièrement à la lutte dans le département d'Oussouye qui est communément appelé le Kassa.

Notre choix pour cette activité et cette localité est bien significatif. La lutte traditionnelle, sport de combat, d'opposition et de résistance, y a pris une dimension tout à fait remarquable. Elle attire de plus en plus de monde et en constitue ainsi la première activité ludique et sportive. Dans le Kassa, il est aisé de constater l'attrait que la lutte exerce sur les populations, sans distinction d'âge, de sexe, de confession (...) C'est dans ce sens que Badji A. (1982), soutient que : « La lutte traditionnelle joola est socialement envisagée à tous les stades, elle concerne tout le monde; que l'on soit jeune, vieux ou femme » (p.11). Pour aller lutter ou pour assister à une séance de lutte, il arrive que certains fassent une quinzaine, voire une vingtaine de kilomètres à pieds et le même jour. D'autres font des sorties de lutte pouvant durer jusqu'à une semaine. Ni la distance, ni la pluie, ni la fatigue, ne peuvent freiner ces adeptes de la lutte.

Fort de ce constat, en tant qu'étudiant en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (S.T.A.P.S) et optionnaire de Combat, nous nous intéressons particulièrement à mieux comprendre la lutte dans notre terroir, le Kassa. Il s'agit de saisir son importance et surtout son impact social.

Le but de notre étude est de montrer la dimension sociale de cette activité, en d'autres termes, de savoir si la lutte traditionnelle en milieu kassa est révélatrice de rapports sociaux entre les différentes composantes de la société.

Pour se faire, notre démarche consistera d'abord à une présentation générale de la lutte dans le monde, ensuite de la lutte traditionnelle au Sénégal et dans le Kassa, puis à une présentation du Kassa, de la méthodologie, et enfin à la présentation et discussion des résultats.

CHAPITRE I: GENERALITES SUR LA LUTTE

I- PRESENTATION GENERALE DE LA LUTTE

I-1- ESSAI DE DEFINITION DE LA LUTTE

- La lutte est une discipline sportive et un sport de combat existant depuis des millénaires. C'est un système de combat à mains nues au cours duquel les adversaires se mesurent au corps à corps. L'objectif est de remporter le combat soit en faisant tomber l'adversaire au sol et en maintenant ses deux épaules collées au tapis soit en gagnant aux points¹.
- La lutte (sport), terme générique désignant les systèmes de combat à mains nues au cours desquels les adversaires se mesurent au corps à corps, par opposition aux boxes².
- Sport de combat opposant deux athlètes qui ont pour objectif de faire tomber leur adversaire et de tenter de l'immobiliser au sol, sur le dos, les deux épaules touchant terre³.
- La lutte, c'est le combat de deux personnes, corps à corps, chacun des adversaires cherchant à vaincre la résistance de l'autre par des actions techniques, tactiques en employant aussi tout son potentiel physique et psychique⁴.

I-2- HISTOIRE DE LA LUTTE

Beaucoup d'historiens cherchent les origines de la lutte en Chine ou en Afrique. Approche erronée car tous les peuples à toutes les époques ont pratiqué une forme de lutte.

Les origines de la lutte se confondent avec celles de l'Homme qui a commencé à observer les combats entre animaux qu'il devait combattre à mains nues, bien avant que n'existent les

¹ **Source** : LUTTE-wikipédia ; disponible sur <http://fr.wikipedia.org/wiki/lutte>, article consulté le 19 Mars 2009

² **Source**: Lutte_MSN_Encarta ; disponible sur http://fr.ca.encarta.msn.com/encyclopedia_761557370/lutte.html, article consulté le 19 Mars 2009

³ **Source** : Sport_Lutte_Encyclopédie universalis ; disponible sur <http://www.universalis.fr/encyclopedie/EBO6182/lutte.html>, article consulté le 19 Mars 2009

⁴ **Source** : <http://pagesperso-orange.fr/chalons.lutte.wrestling/origines.html>, article consulté le 19 Mars 2009

armes. Ces techniques de survie originelles donnèrent lieu ensuite à des affrontements d'homme à homme revêtant alors un caractère social ou religieux. Il n'est d'art plus ancien ni plus universel que la lutte, même si son évolution a connu des divergences, des adaptations et des enrichissements locaux. On la retrouve dans la majeure partie du monde antique, de la Grèce à la Chine en passant par l'Assyrie, Babylone, l'Inde, l'Afrique et le Japon.

Le poème de Gilgamesh, à l'époque des Sumériens, constitue le premier écrit sur l'existence de tournois de lutte.

Le premier manuel technique de lutte a été retrouvé, en Egypte sur un bas relief d'une sépulture de la Vème dynastie (2470-2320 avant JC). D'autres fresques ont été découvertes sur les tombeaux de Béni Hassan, ou de Séthi.

Les récits et les représentations qu'elle a inspirés, prouvent qu'elle a connu un essor en Grèce ancienne. Dans la Grèce antique, la lutte avait une place majeure dans les légendes et la littérature. Les compétitions de lutte étaient l'évènement le plus important lors des jeux de l'Olympe. Les règles de la lutte grecque : l'Orthopale, la lutte debout en grec (Orthos=debout, Pale=lutte), sont simples : il suffit de faire tomber trois fois son adversaire au sol. Par tomber on entend que dès qu'une partie du corps en dehors des pieds touche le sol un point est marqué. Si les deux lutteurs tombent aucun point n'est marqué. Dans la plupart des iconographies grecques on voit deux combattants se tenant les bras le torse parallèle au sol en tentant de prendre l'ascendant sur la prise au corps : cette phase du combat s'appelle l'achrokeirismos. La lutte revêt une dimension divine dans la Grèce antique qui lui consacra la place principale au programme des jeux Olympiques de 708 av. J.-C.

Les Hellènes, l'avaient élevée au rang de Science et d'Art. D'emblée, elle est incluse dans le pentathlon des premiers jeux olympiques, puis introduite comme discipline indépendante.

Le Japon a également une longue tradition de lutte ancienne de près de 2000 ans : le premier combat retrouvé dans les annales japonaises remonte à 23 av. J.-C.

Au Moyen Âge, la lutte reste populaire et bénéficie du patronage de nombreuses maisons royales, particulièrement en Angleterre, en France et au Japon. Elle se répand en Europe et en Grande-Bretagne, au cours du XIX^e siècle.

Dans d'autres contrées, elle est déjà connue depuis longtemps, et porte des appellations diverses selon les pays. Certains pays ont développé leur propre style : en Russie le Sambo, en Suisse la Schwing en Islande le Glima et en Turquie le Yagli Gures (Turkish Oil Wrestling).

C'est en France que fut ressuscitée la lutte. Elle prend la forme d'une lutte debout et porte le nom de lutte gréco-romaine, lutte classique, ou encore lutte française. La lutte professionnelle s'étend au XIX^{ème} siècle en Allemagne, en Italie, au Danemark et en Russie pour devenir le sport le plus pratiqué de toute l'Europe. La popularité acquise lors des tournois permet le développement de la lutte amateur.

A la même période, émerge de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis une autre forme de lutte issue de l'association de plusieurs formes de lutte traditionnelle, la lutte libre. En 1896, la lutte gréco-romaine fut inscrite au programme des premiers Jeux Olympiques de l'ère moderne où elle tient naturellement le premier rôle, ce qui représentait un signe fort de la continuité des Jeux ancestraux. Puis en 1904, les officiels olympiques décidèrent d'ajouter la lutte libre comme discipline supplémentaire.

Plus récemment, la FILA (Fédération Internationale des Luttés Associées) reconnaît la lutte féminine qui a fait son entrée en 2004 au cours des Jeux Olympiques d'Athènes.

Son origine traditionnelle en fait un sport universel, riche de passions, de techniques et de tactiques. Ce sport est pratiqué dans le monde entier car non assujéti à des infrastructures et un équipement technologique lourd; des pays "pauvres" peuvent ainsi rivaliser avec des pays riches. L'homme seul est au centre de la pratique. De ce fait la concurrence internationale est forte.

I-3- HISTOIRE OLYMPIQUE MODERNE DE LA LUTTE

Quand les Jeux olympiques refirent leur apparition à Athènes en 1896, la lutte fut considérée comme tellement importante d'un point de vue historique qu'elle devint l'élément central des Jeux. La lutte gréco-romaine était perçue comme la vraie réincarnation de la lutte grecque et de la lutte romaine de l'Antiquité.

La lutte libre a été admise aux Jeux olympiques lors de la session du CIO tenue à Paris en 1901. Les premières épreuves olympiques ont eu lieu lors des Jeux olympiques d'été de 1904

à Saint-Louis aux États-Unis. Les officiels olympiques décidèrent d'ajouter cette nouvelle discipline, au passé certes moins riche et moins noble que son aînée mais jouissant d'une énorme popularité notamment en Grande-Bretagne et aux États-Unis, où elle était l'une des attractions vedettes des fêtes foraines et des foires du XIX^e siècle. C'était une forme de divertissement professionnel.

Tout comme la lutte gréco-romaine, elle compte désormais parmi les grandes disciplines des Jeux olympiques.

Aujourd'hui, la Fédération de Russie domine en lutte, notamment gréco-romaine, mais elle est talonnée par les États-Unis en lutte libre. Au rang des pays d'où sortent des lutteurs de niveau international figurent l'Iran, la Turquie et la Mongolie, pays où la lutte est le sport national. Pour les Jeux olympiques de Sydney en 2000, le programme de lutte fut modifié. Depuis 1972, la lutte était divisée en dix catégories de poids dans les deux styles. Aux Jeux de Sydney, seules huit catégories de poids furent représentées dans chaque style. Les poids ont aussi légèrement changé et la catégorie la plus légère, appelée communément poids mi-mouche, a tout simplement été supprimée.

La réduction du nombre de catégories de 10 à 7 en Lutte Libre et en Lutte Gréco-Romaine a permis l'introduction de la lutte féminine avec quatre catégories de poids aux Jeux olympiques d'Athènes en 2004.

Le premier championnat du monde de lutte libre a eu lieu à Helsinki, en 1951. Dix-sept pays se partagèrent les médailles de lutte libre aux Jeux olympiques de 1996 à Atlanta. Ils furent 15 à Sydney et 17 à Athènes.

I-4- LA LUTTE GRECO-ROMAINE

Les origines de la lutte gréco-romaine ne sont pas à chercher dans l'Antiquité puisque les compétitions chez les Grecs et les Romains se déroulaient dans un style proche de la lutte libre. Ce style fut lancé au XIX^e siècle par un ancien soldat de Napoléon du nom d'Exbrayat qui démontrait dans les foires de Lyon ce qu'il appelait la « lutte à mains plates » pour la distinguer des autres sports de combats où les coups étaient permis. En 1848, il instaura la règle de ne pas porter de prises au-dessous de la ceinture et interdit les prises et les torsions

douloureuses qui pouvaient blesser l'adversaire. La « lutte à main plates » aussi appelée « lutte française » se développa à travers toute l'Europe et devint le sport phare du XIXe siècle. Le père du terme « gréco-romaine » serait le lutteur italien Basilio Bartoli qui exprima par cette appellation le regain d'intérêt pour les valeurs de l'Antiquité. La lutte Gréco-romaine interdit formellement la saisie de l'adversaire en-dessous de la ceinture. Dans ce style, il est interdit de faire des crocs-en-jambe et d'utiliser activement les jambes dans l'exécution de toute action.

La lutte gréco-romaine fut le premier style inscrit aux Jeux Olympiques modernes d'Athènes en 1896 et cette forme de divertissement professionnel devint un sport amateur de tout premier ordre au cours du XXe siècle. Elle ne fut jamais absente du programme olympique, à l'exception des Jeux de Paris en 1900.

Actuellement, la lutte gréco-romaine compte sept catégories de poids : 55 kg, 60 kg, 66 kg, 74 kg, 84 kg, 96kg et 120 kg .

Selon le classement de la dernière Coupe du Monde de lutte gréco-romaine, les pays qui dominent ce style sont les suivants : Russie, Hongrie, Iran, Géorgie, Corée et Etats-Unis. Au-delà des résultats des Coupes du Monde qui font ressortir les grandes nations de lutte, il faut relever qu'au niveau individuel des pays tels que Cuba, la Suède, l'Arménie ou l'Egypte comptent d'excellents compétiteurs en lutte gréco-romaine.

I-5- LUTTE LIBRE

Dans la lutte libre, il est permis de saisir les jambes de l'adversaire dans l'exécution de toutes les actions. La lutte libre se développa en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis sous le nom de catch-as-catch-Can (« attrape comme tu peux ») et devint l'une des attractions vedettes des fêtes foraines et des foires du XIXème siècle. Le but de cette discipline était d'amener les deux épaules de l'adversaire à terre et pratiquement toutes les prises étaient autorisées. La lutte aux Etats-Unis était un sport extrêmement populaire et une demi-douzaine de Présidents américains s'y illustrèrent : George Washington, Zachary Taylor, Ulysse Grant, Andrew Johnson, Theodore Roosevelt, Abraham Lincoln, etc. La lutte libre fut introduite pour la première fois aux Jeux Olympiques de Saint Louis en 1904. Les 40 lutteurs qui y participèrent étaient tous de nationalité américaine. Les règles de compétition étaient semblables à celles du catch-as-catch-Can, avec des restrictions concernant les prises dangereuses. La répartition en

sept catégories de poids (47,6 kg, 52,2 kg, 56,7 kg, 61,2 kg, 65,3 kg, 71,7 kg et + 71,7kg) fut une notable innovation puisque jusqu' alors les compétitions de lutte se déroulaient dans une catégorie de poids unique. ·

Actuellement, la lutte libre compte sept catégories de poids : 55 kg, 60 kg, 66 kg, 74 kg, 84 kg, 96kg et 120 kg.

Selon le classement de la dernière Coupe du Monde de lutte libre, les pays qui dominent ce style sont les suivants : Russie, Cuba, Ouzbékistan, Ukraine, Etats-Unis et Turquie. Au-delà des résultats des Coupes du Monde qui font ressortir les grandes nations de lutte, il faut relever qu'au niveau individuel des pays tels que le Japon, la Corée, l'Azerbaïdjan ou le Kazakhstan comptent d'excellents compétiteurs en lutte libre.

I-6- LA LUTTE FEMININE

La lutte féminine est semblable à la lutte libre, mais interdit les clefs doubles (double Nelson) qui sont dangereuses pour les femmes.

La lutte féminine amateur fit ses premiers pas dans les pays scandinaves et en France dans les années 80. Au début, les deux styles connurent une certaine évolution, mais finalement la lutte féminine se calqua sur la lutte libre. Elle fut d'abord dirigée par un comité spécial de la FILA placé sous la direction de Michel Dusson (1984). Le premier Championnat du Monde de lutte féminine fut organisé à Lorenskog (Norvège) en 1987. La lutte féminine fut admise pour la première fois au programme olympique à l'occasion des Jeux d'Athènes en 2004.

Actuellement, la lutte libre compte sept catégories de poids : 48 kg, 51 kg, 55 kg, 59 kg, 63 kg, 67kg et 72 kg.

Seules quatre catégories figurent au programme olympique : 48kg, 55kg, 63 kg et 72kg.

Selon le classement de la dernière Coupe du Monde de lutte féminine, les pays qui dominent ce style sont les suivants : Chine, Etats-Unis, Japon, Kazakhstan, Ukraine et Canada. Au-delà des résultats des Coupes du Monde qui font ressortir les grandes nations

de lutte, il faut relever qu'au niveau individuel des pays tels que le Canada, la France, la Suède ou la Pologne comptent d'excellentes compétitrices en lutte féminine.

I-7- QUELQUES TECHNIQUES DE COMBAT

La lutte est un sport de combat, une expression corporelle où les qualités physiques et techniques sont indispensables. En effet le propre de ce sport est de mettre l'homme en face de son semblable, en prise directe pour un affrontement véritable. Cette situation exige de l'athlète une certaine connaissance des techniques de combat ; parmi lesquelles nous pouvons citer :

- Croisillon : prise consistant pour un lutteur à bloquer avec ses bras les chevilles de son adversaire en plaquant le dos de ce dernier au tapis.
- Bras roulé : mouvement consistant pour un lutteur à ceinturer de ses bras le corps de son adversaire avant de le projeter sur le tapis.
- Ceinture arrière exécutée avec souplesse : prise consistant pour un lutteur à projeter son adversaire de façon spectaculaire en exécutant un grand arc de cercle tout en le tenant par derrière.
- Ceinture en pont : mouvement au cours duquel un lutteur fait rouler son adversaire alors qu'il se trouve en position de pont.
- Contrôle du corps : prise consistant pour un lutteur à ceinturer de ses bras le corps de son adversaire avant de le jeter au tapis.
- Décalage avant : Mouvement par lequel un lutteur fait tomber son adversaire en lui soulevant la jambe avec les bras.
- Double ramassement de jambes enlevées : mouvement consistant pour un lutteur à amener son adversaire au sol en le plaquant après lui avoir saisi les jambes.
- Liane : mouvement au cours duquel un lutteur se sert de ses jambes pour faire tourner son adversaire.
- Prise de bras : contrôle des bras de l'adversaire.
- Projection de bras : mouvement consistant pour un lutteur à projeter son adversaire par-dessus son épaule en lui tenant le bras.
- Tombé : mouvement visant à maintenir les épaules de l'adversaire contre le tapis. Cette action arrête le match et donne la victoire.

II- PRESENTATION GENERALE DE LA LUTTE AU SENEGAL

Le sport est une activité pluridisciplinaire, répandue à travers le monde. Plusieurs pays ou peuples s'identifient à une discipline sportive ; le Sénégal, quant à lui, se glorifie de la lutte qui a connu des mutations au fil des ans.

II-1- LA LUTTE AUTREFOIS

Au Sénégal, certaines zones étaient reconnues comme des régions de lutte traditionnelle : la Casamance avec les Diolas au sud du pays et les Peuls du fouladou en haute Casamance, le Sine- Saloum avec les Sérères, le Cap Vert avec les Lébous et le Walo avec les Wolofs. Autrefois, les séances ou « mbapates » en wolof, étaient organisées après les récoltes, donc à la fin de la saison pluvieuse. Des personnalités coutumières ou politiques parrainaient ces rencontres durant lesquelles chaque village ou terroir présentait son champion.

On luttait pour l'honneur, pour la gloire, pour la renommée. Toute victoire était l'affaire de tout le clan, la défaite représentait une humiliation, un déshonneur, un affront qu'il faudrait laver à la confrontation suivante. Même au sein d'une même zone ou d'une même région, l'on se mesurait selon les classes d'âge et le vainqueur représentait la région ; il en était le porte-drapeau, l'ambassadeur. En guise d'illustration, des noms célèbres restent indélébiles dans la mémoire collective des Sénégalais : Falaye Baldé du Fouladou, Double-Less de la moyenne Casamance, Manga II, Robert Diouf du Sine ; Falang, Mbaye Gueye, Pape Kane du Cap Vert, Moussa Ngom et Mohamed Ali au Walo.

Au Sénégal, la lutte traditionnelle n'est pas un sport ordinaire qui exige de simples compétences d'athlètes de ses pratiquants. Elle est surtout une pratique culturelle qui est rythmée par les chants, les percussions et les danses. Elle se pratique sur le sable fin des arènes. Chaque région, au Sénégal, possède son propre style de lutte traditionnelle, mais c'est surtout les règles et l'environnement du spectacle qui diffèrent. Ces dernières se présentent sous des formes diverses du fait de leurs diverses fonctions.

II-2- VERS UNE MODERNISATION DE LA LUTTE

Comme le Sénégal n'échappe pas aux mutations relatives au modernisme, la lutte a connu des changements dans sa conception et ses règlements : elle s'est modernisée ; de

l'amateurisme on est passé au professionnalisme. La mentalité a changé également. Dès lors sont nées des écuries qui sont des groupes organisés autour d'un champion, d'un leader, d'une star. C'est le cas de l'écurie de Fass avec Mbaye Gueye et Tapha Gueye, l'écurie du walo avec Mohamed Ali remplacé par Lac de Guiers, l'écurie Boul Fallé avec Mohamed Ndaw dit Tyson, l'écurie de Thiaroye avec Khadim Ndiaye, l'écurie Sérère avec Manga II aujourd'hui derrière Ibou Ndaffa, celle de Force Tranquille avec Zale Lô, celle de Pikine avec balla Beye II, et tant d'autres écuries où des jeunes lutteurs très ambitieux cherchent à bouleverser l'ordre établi dans l'arène sénégalaise.

Malgré ces mutations aux conséquences lucratives très fortes, quelques zones continuent à pratiquer la lutte traditionnelle ; en effet c'est là que naissent les bonnes graines de champion ; ce sont des sortes de centres de formation où le futur lutteur apprend la technique de base de la lutte et travaille son perfectionnement. Nous sommes passés de la lutte simple à la lutte avec frappe avec de véritables montagnes de muscles, des professionnels qui luttent pour se faire de l'argent, pour devenir des idoles comme Bombardier de Mbour, Tyson de Kaolack, Yekini de Dakar, ...

II-3- L'ORGANISATION ACTUELLE DES COMBATS DE LUTTE

Des organisations sont aussi nées : managers, promoteurs de lutte, Fan's club, association des amateurs de lutte, sont venus enrichir l'espace de l'arène sénégalaise. Ainsi des noms comme Gaston Mbengue, Modou Niang, Luc Nicolai sont devenus célèbres, ces derniers sont des promoteurs vivant des combats organisés à coup de millions. Des sponsors, des sociétés de la place exposent leurs produits à l'occasion des confrontations de ces géants aux poings d'acier.

Distinguons cependant la lutte sans frappe de la lutte avec frappe :

II-4- LA LUTTE SANS FRAPPE

Moins violente et héritée de longues traditions ancestrales, la lutte sans frappe est avant tout un moyen de créer des liens entre jeunes d'une même génération de village en village. Lorsque les greniers sont pleins, après la récolte du mil et de l'arachide, on ouvre traditionnellement la saison des luttes. Pendant deux mois, chaque village organise des combats qui attirent les lutteurs des alentours. C'est l'occasion pour toute la communauté

de faire valoir son sens de l'hospitalité, de resserrer les liens et de nouer de nouvelles amitiés avec les villages voisins.

Les règles de combat sont très simples. Toute action entreprise après la chute au sol est proscrite. La victoire est obtenue par terrassement : sur le dos, les fesses, le ventre, les deux genoux et une main ou sur deux mains et un genou. Les coups sont interdits. Les gris-gris sont autorisés à condition qu'ils ne soient pas dangereux pour l'adversaire.

II-5- LA LUTTE AVEC FRAPPE

Relativement récente, la lutte avec frappe est d'abord un moyen spectaculaire de gagner beaucoup d'argent. Elle se pratique essentiellement en pays Wolof et dans les grandes villes. Les promoteurs de ces spectacles organisent régulièrement des grands combats qui attirent des foules considérables dans les stades et mettent en jeu des sommes énormes. On reproche généralement à ce sport de dénaturer l'esprit de la lutte.

Au Sénégal, l'audience de l'arène n'est plus à démontrer ; la lutte est devenue un phénomène de société au pays des Lions de la Téranga. Chaque combat de lutte attire des millions de sénégalais devant le petit écran et le stade Iba Mar Diop refuse du monde.

III- PRESENTATION GENERALE DE LA LUTTE KASSA

Afin de mieux appréhender et de permettre une meilleure compréhension de notre thème d'étude, nous traiterons succinctement de la lutte traditionnelle en milieu Kassa.

La lutte est une activité naturelle existante chez tous les peuples de la Terre. Cependant, sa signification et les usages qui en sont faits diffèrent d'une société à une autre mais aussi d'un groupe à un autre. Elle était avant tout un moyen par lequel l'homme devait faire face à la nature hostile pour survivre. Progressivement la lutte deviendra un moyen d'affirmation, de conquête et enfin un outil culturel qui occupe une place essentielle chez certains peuples.

Ainsi, en milieu kassa, la lutte est un jeu, une tradition bien vivante. S'il y a une activité physique, un sport auquel peut s'identifier le diola ; c'est bien la lutte. Elle constitue la première activité sportive et ludique de la localité. C'est un sport très aimé et qui draine beaucoup de monde. Elle constitue un grand moment de rencontre et d'échange entre les

habitants d'un même village d'une part et des habitants de différents villages d'autre part. Dans le Kassa, la lutte se pratique sans frappe et concerne aussi bien les garçons que les filles. D'ailleurs, le département d'Oussouye constitue l'une des rares localités du Sénégal où les filles luttent. La lutte des femmes est retrouvée le plus souvent lors de la fête du roi communément appelée « houmeubeul ». Signalons que l'organisation de la lutte traditionnelle kassa implique toutes les couches sociales sans distinction d'âge ni de sexe. Héritée des civilisations ancestrales animistes, la lutte kassa est restée fidèle à une longue tradition, elle reflète l'organisation et les croyances traditionnelles diola. Son fond animiste subsiste en dépit d'une forte christianisation des populations de la localité.

En effet, à part le « Bounono » ou « Boukako » qui est une occasion de lutte ordinaire, une lutte inter villageoise, la plupart des occasions de lutte constituent des cérémonies traditionnelles religieuses animistes .C'est le cas du « Houmeubeul », du « Houlangue » et du « Kamagnène ». Et comme toute cérémonie religieuse, la lutte obéit à un certain nombre de rituels. On ne lutte pas quand on veut, où on veut et comme on veut. Dans le Kassa, la lutte suit un calendrier et une chronologie bien déterminée. L'organisation de la lutte en milieu kassa est rythmée par un cérémonial riche et varié, c'est un tout organisé, une succession logique d'événements pleins de valeurs et de significations sociales.

CHAPITRE II : PRESENTATION DU KASSA

I. CADRE GEOGRAPHIQUE DU KASSA

Le Kassa est souvent circonscrit au département d'Oussouye, une subdivision de la région de Ziguinchor. Situé en basse Casamance, au Sud-ouest du Sénégal, le département d'Oussouye est compris entre 12°20 et 12°30 de latitude Nord, 16°30 et 16°40 de longitude Ouest. Couvrant une superficie de 900 km², il est limité au Nord par le fleuve Casamance, au Sud par la Guinée Bissau, à l'Est par le marigot de Kamobeul et à l'Ouest par l'océan Atlantique et Cap-Roxo.

Administrativement, ce département est découpé en deux arrondissements : Loudia Ouolof et Kabrousse. Chacun de ces arrondissements est subdivisé en deux communautés rurales. L'arrondissement de Loudia Ouolof comprend Oukout et Mlomp, celui de Kabrousse comprend Diembéring et Santiaba mandjack.

Il convient de signaler que le Kassa est un ensemble naturel qui couvre tout le département d'Oussouye et une petite partie de celui de Bignona, précisément l'île de Niomoune.

II. LA POPULATION

Dans le passé la population du Kassa était homogène, elle était composée que par des Diola qui pratiquaient tous une seule religion : l'animisme. Mais de nos jours, la population a subi un important brassage. Ce phénomène est plus visible dans des milieux tels qu'Oussouye (ville) et Cap Skirring. L'animisme qui était l'unique religion perd progressivement sa place au profit du Christianisme et de l'Islam. Malgré cette cohabitation ethnique et religieuse, les rapports entre les populations restent toujours solides car tout le monde vit dans la cohésion, le respect et la compréhension mutuelle.

III. LA VIE ECONOMIQUE

L'économie du Kassa reste grandement dominée par une agriculture traditionnelle, la pêche et l'élevage.

III-1- L'agriculture

III-1-1- La riziculture

En matière de culture, l'activité économique dominante dans le Kassa est la riziculture, celle-ci bénéficie généralement d'une pluviométrie relativement abondante. La culture du

riz se pratique par une technique ancestrale et se transmet de génération en génération. C'est un système d'exploitation manuel et saisonnier qui se fait dans les zones inondées par les eaux de la pluie. L'incontournable instrument de culture chez le Kassa est le « kadiendou », une sorte de longue pelle. Le « kadiendou » est constitué de trois éléments : un long manche « élikhe ou « énakhoum », une palette très spéciale et un métal en forme de croissant lunaire « houlofok » servant à coiffer le bout de la palette. La palette est rattachée au manche par des feuilles de rônier. Le « kadiendou » s'adapte parfaitement à cette culture sur terre argileuse et en eau profonde.

Le riz « émano », à coté de sa fonction de denrée alimentaire de base, porte plusieurs significations en milieu Kassa : il est à la fois symbole de richesse et provision sacrée servant d'objet d'offrandes aux fétiches. C'est cela qui explique l'attachement et le respect que le Diola porte à ses rizières « bouyite ». Le labour « éwagne » est assuré par les hommes, tandis que les femmes s'occupent du repiquage « élole », « bouhin » ou « ésouène » de la pépinière du riz et de la récolte. La culture du riz occupe grandement le calendrier du paysan diola et constitue une routine pour lui. Tout se succède et s'inscrit dans un temps bien déterminé : le choix des semences, le transport du fumier par les femmes, la préparation des champs pour les pépinières « éyolène » la préparation des rizières « éfokoul », puis « diakine », le labour, le repiquage, la surveillance des champs contre les manges mil, la récolte et enfin le transport des épis des champs au village.

La riziculture constitue la principale activité socio économique du « Kassa ». Mais de nos jours, elle connaît de nombreuses difficultés dues à l'irrégularité des pluies et à la montée de la langue salée.



PHOTO 1 : Des jeunes diola cultivant les rizières avec le « Kadiendou ».

III-1-2- Les autres cultures et productions

La culture arachidière occupe, à côté de la riziculture, une place non négligeable. Introduit par les colonisateurs, l'arachide a rapidement gagné les habitudes culturelles du Kassa. L'arachide a contribué à atténuer le monopole de la culture du riz. Les exploitations se font en brousse par le système sur brûlis. L'instrument de culture reste toujours le « kadiendou ». La production arachidière est souvent destinée à la vente, elle procure ainsi une certaine autonomie, un certain pouvoir financier au paysan.

Le Kassa est aussi connu pour être un producteur de féculents (manioc, patate...), de haricots, d'huile de palme, de vin de palme. Notons aussi que l'exploitation des fruits sauvages (maad, toll, néré...), contribue à améliorer l'existence des populations.

III-2- La pêche

Les nombreux bolongs qui sillonnent le département d'Oussouye et l'Océan qui baigne certains villages (Cap Skirring, et Diembéring) favorisent la pratique de la pêche. Dans les bolongs, on peut dénombrer des techniques de pêche nombreuses et variées utilisées par les villageois. Le département dispose en effet des eaux très poissonneuses qui attirent les pêcheurs venus du Nord du pays mais également de nombreux touristes. Les quais de pêche son nombreux : Elinkine, Cap Skirring, Boudièguète...

Dans certains villages, on traite également les mollusques. Ceci constitue une activité très rentable qui occupe une bonne partie de la population. Des villages comme Diakène Diola, Essaout, sont connus pour être de grands producteurs d'huitres.

III-3- L'élevage

L'élevage reste dominé par les bovins, les troupeaux constituent, après le riz, un autre symbole de richesse. En milieu Kassa, plus ses bœufs sont nombreux, plus sa renommée est grande. Le diola reste très attaché à ses bœufs, il n'en tue que lors des grandes cérémonies religieuses et des funérailles de notables car le bœuf est un animal sacré. Le gardiennage des troupeaux « houmate » est confié aux jeunes garçons qui ne sont pas encore aptes pour le labour des rizières. Le « houmate » représente une étape primordiale dans la formation du jeune garçon car c'est à cette période qu'il va apprendre à connaître le monde extérieur, à se défendre tout seul contre les autres enfants du quartier, de son village ou d'un autre village. D'ailleurs, c'est à cet âge que les garçons sont initiés à la lutte, d'abord à l'intérieur de leur groupe, entre quartier et enfin entre village. L'enfant apprendra aussi à obéir et à respecter ses aînés mais aussi et surtout à vivre en communauté, à être solidaire, à partager... De nos jours, avec la scolarisation des enfants, les troupeaux sont généralement confiés à des pasteurs peulhs.

Il existe à côté de cet élevage de bovins, une autre forme d'élevage. Chaque famille dispose d'une petite porcherie et/ou de quelques têtes de chèvres, mais aussi d'un petit poulailler.

Les nombreux bolongs qui sillonnent le terroir, les belles plages, le bon réseau routier, l'aérodrome de Cap Skirring, les luxuriantes forêts de fromagers dont la plupart étant des bois sacrés de la tradition animiste, les nombreux sites touristiques, les campements touristiques

souvent inspirés de l'architecture traditionnelle diola et le bon dispositif hôtelier offrent au Kassa un cadre très favorable pour le développement du tourisme qui constitue un grand pourvoyeur d'emplois pour les populations.

CHAPITRE III: METHODOLOGIE

Nous présentons ici, le choix de notre méthode, les sujets, l'instrument de collecte des données, la procédure d'enregistrement de l'entretien et la méthode de l'analyse de l'information.

I- CHOIX DE LA METHODE

Vue le milieu d'intervention et la nature de notre travail, nous avons choisi une approche qualitative et l'interview comme moyen d'investigation. Nous avons choisi cette méthode en fonction de la problématique annoncée et pour recueillir des données nécessaires à notre recherche. Selon Quichy et Van Campenhoudt (1988), cette méthode est la meilleure, lorsqu'il s'agit de travailler sur des représentations. Ce choix se justifie aussi par le fait que la population cible est essentiellement constituée d'analphabètes.

II- LES SUJETS

Au cours de notre enquête, nous n'avons pas tenu compte des variables sexe et âge car le but de notre étude est de recueillir l'opinion des sujets sur la conception de la lutte et de ses valeurs.

Notre population cible est constituée de personnes originaires du Kassa, ayant pratiqué la lutte pour la majorité et possédant des connaissances sur la lutte traditionnelle du milieu. La majorité des personnes ressources vivent actuellement au village, les autres vivent dans les centres urbains notamment à Ziguinchor et Dakar. Les personnes interrogées dans les villages sont pour l'essentiel composées des paysans (anciens lutteurs, accompagnateurs, lutteurs) et de quelques instituteurs ou professeurs. Dans les centres urbains, le groupe est constitué d'ouvriers, de professeurs, de retraités et d'étudiants.

Ainsi, nous avons interrogé quarante sujets. La répartition de ces derniers se fait comme suit :

- dans les villages, c'est-à-dire en milieu Kassa : trente sujets dont, vingt paysans, sept instituteurs et trois professeurs.

- Dans les centres urbains : dix sujets dont, deux étudiants, cinq travailleurs, deux professeurs et un retraité.

III- INSTRUMENT DE COLLECTE DES DONNEES

Nous avons utilisé l'entretien comme méthode d'investigation. La collecte de données s'est effectuée à l'aide d'un dictaphone (cassette). Les interviews se sont faites sur la base d'un guide d'entretien portant sur la lutte, son importance, les valeurs qu'elle véhicule.

IV- PROCEDURE D'ENREGISTREMENT DE L'ENTRETIEN

Pour bien mener notre étude, nous avons jugé nécessaire de nous déplacer dans le milieu, c'est-à-dire au Kassa (le département d'Oussouye). Nous nous sommes ainsi rendu dans quelques villages du Kassa. Nous avons pris contact directement avec la population, afin de pouvoir recueillir des informations en relation avec l'objectif que nous nous sommes fixé.

Pour administrer le questionnaire, nous avons d'abord expliqué le thème de notre entretien et les modalités pour y répondre. Puis, nous avons abordé les aspects déontologiques de l'enquête notamment son caractère anonyme. Ensuite, nous avons recueilli des informations concernant l'enquêté : identification, statut, expérience dans le domaine de la lutte. Enfin, nous avons procédé à l'entretien proprement dit en introduisant la première question de notre guide d'entretien, puis les suivantes.

Il convient par ailleurs de signaler, qu'au cours des interviews avec nos sujets, il est arrivé que l'on pose des questions de précision ou que l'on relance la discussion, poussant l'interviewé à bien expliquer ou à préciser ses idées.

Nous terminerons en évoquant quelques limites de notre travail.

En effet comme la plus part de nos sujets étaient analphabètes et vu que notre guide d'entretien était écrit en français, nous avons rencontré quelques difficultés pour traduire certaines questions en Diola, d'où il fallait apporter des explications.

Nous nous sommes confronté aussi à un problème de disponibilité des sujets parce que la période pendant laquelle nous avons effectué l'enquête a coïncidé avec la période de la récolte du riz, du traitement de l'arachide et la récolte du vin de palme. Nous étions

donc obligé de fixer des rendez-vous la nuit.

Nous avons aussi éprouvé d'énormes difficultés pour faire le tour des villages du Kassa, surtout les zones d'accès difficile notamment les îles.

Vous conviendrez aussi avec nous que la méthode d'investigation utilisée, à savoir l'entretien est assez complexe et difficile. C'est une méthode qui demande beaucoup de temps et nous savons que le temps qui nous était imparti pour ce travail était relativement court.

V- METHODE DE L'ANALYSE DE L'INFORMATION

Dans le souci de mieux utiliser les données recueillies, nous avons fait une transcription intégrale de toutes les réponses obtenues en français. Cette démarche nous a permis de prendre en compte l'ensemble des informations recueillies et de bien mener notre travail.

Pour traiter les données ainsi recueillies, nous nous sommes inspiré de la méthode d'analyse de contenu thématique de Quichy et Campenhoudt (1988). Cette méthode consiste à mettre en évidence les opinions des sujets en se fondant sur l'analyse de leur discours.

Par ailleurs, pour des raisons de commodité et pour le respect de l'anonymat, nous avons attribué des numéros de un à quarante aux sujets interviewés, sous la forme S1 à S40.

CHAPITRE IV: PRESENTATION ET DISCUSSION DES RESULTATS

Dans cette partie, nous allons présenter et discuter les résultats de notre enquête.

I- SIGNIFICATION DE LA LUTTE

Pour avoir une idée de la conception de la lutte en milieu Kassa, nous avons débuté notre interview en introduisant la première question de notre guide d'entretien, que voici : « Que signifie la lutte ? »

Selon nos sujets, la lutte est avant tout une épreuve de combat, un sport de combat traditionnel, qui est très populaire et aimé de tous. Mais c'est aussi un outil culturel qui permet de rapprocher les populations, en ce sens qu'elle permet de nouer des relations amicales. Pour illustrer ces résultats, nous allons proposer quelques exemples de points de vue personnels de nos sujets.

- Pour S4 : « C'est un affrontement entre deux individus et dont la victoire se traduit par une chute ».
- Dans la même mouvance, S20 déclare : « La lutte est une activité physique opposant deux adversaires qui s'affrontent selon un certain nombre de règles ».
- Quant à S1 : La lutte est un sport traditionnel, une richesse culturelle, le sport le plus populaire et le plus aimé chez le Diola ».
- S30, stipule : « C'est un jeu traditionnel à travers lequel on noue des amitiés, on se fait des connaissances et où l'on se mesure par rapport à ses paires ».
- S12, déclare : « C'est un sport traditionnel, une pratique culturelle qui unit les populations à travers le jumelage ».

Nous pouvons dire, à partir de ces déclarations que la lutte est un sport et une pratique culturelle qui suscite beaucoup de passion et revêt une signification très importante chez le peuple Kassa. Elle apparaît aussi comme un facteur d'intégration sociale.

II- LE BUT DE LA LUTTE

Dans le souci de comprendre le but qui est visé à travers la lutte, nous avons soumis à nos sujets la question suivante : « Que cherche-t-on en faisant la lutte ? »

D'après nos sujets, les buts recherchés à travers la lutte sont essentiellement : le but récréatif, le but formateur et le but fédérateur.

Nous présentons ici des exemples de réponses de quelques uns d'entre eux :

- Pour S9 : « La lutte se fait dans le but de s'épanouir et principalement de nouer des relations amicales ».
- De même, S20, déclare : « Nous luttons pour nous épanouir, changer d'atmosphère, mais surtout pour nouer des amitiés pouvant aboutir à une fraternité ou une parenté inter-villageoise. »
- S15 estime que : « La lutte se fait dans le but de se faire des connaissances afin de développer le respect, la tolérance ».
- Quant à S22 : « la lutte permet au jeune de montrer sa force physique, sa bravoure, son courage et sa technicité ».
- S16 estime que « la lutte constitue une épreuve formatrice qui concoure à forger la personnalité du futur adulte ».

La lutte kassa, à côté de son rang de sport de combat, s'inscrit dans une dynamique de socialisation et facilite l'adaptation de l'individu au sein de son groupe d'une part et de la société en général. Nous remarquons que cette pratique comporte des valeurs humanistes, éducatives et fédératrices.

III- LES OCCASIONS DE LUTTE

Pour mieux cerner ce point, nous avons proposé la troisième question de notre guide d'entretien qui est de savoir : « Quelles sont les occasions de lutte ? Comment se déroulent-elles ? »

Sur ce point, la totalité des sujets interrogés sont unanimes pour dire que les occasions de lutte qui existent dans le Kassa sont : le « bounono » ou « boukako », le « houmabeul », le « kamagnène » et le « houlangué ». Selon eux, à part le « Bounono » qui est une occasion de lutte ordinaire, le reste des occasions de lutte sont des cérémonies traditionnelles religieuses animistes. Toutes ces différentes occasions de lutte obéissent à un certain rituel et s'inscrivent dans un calendrier bien déterminé.

III-1- LE « BOUNONO » OU « BOUKAKO »

Le « Bounono » constitue une occasion ordinaire de lutte. Il est un défi à lutter qu'un village lance à un autre village après le « kaïf » (cérémonie inaugurale de la saison de lutte). L'initiative est prise par quelques lutteurs (les leaders) à la suite d'une séance de « Hounel » (répétition de chants traditionnels d'« ékonkone ». Après le choix du village, des messagers « koukhognola » sont envoyés vers quatre à cinq heures du matin pour aller lancer le défi. Cependant dès que ces messagers quittent le village pour leur mission, les leaders font le tour des maisons pour en informer leurs camarades mais aussi leurs accompagnateurs « Kouhaaka ». Les messagers, au nombre de trois, sont généralement des jeunes garçons âgés d'environ quatorze à quinze ans. Deux d'entre eux apportent avec eux leur tenue de lutte mais également leur nourriture, d'autant plus qu'ils doivent rester et attendre le groupe du village qui viendra les rejoindre. De coutume, les messagers n'ont pas le droit de consommer une quelconque nourriture ou boisson provenant du village visité, car cela pourrait causer une lourde défaite à leur village selon une croyance.

Dès qu'ils arrivent à la place de lutte « Houtite » ou « houtadj », les messagers jouent la corne « kassine » et lancent de façon répétitive un cri strident et spécifique, en ce sens qu'il sert à annoncer au village hôte l'objet de leur visite. En effet dans le kassa, tout cri renferme un message, une signification, ce qui facilite la communication à distance.

C'est ainsi que ce cri des messagers est vite décodé et localisé par les vieux du village, qui viennent s'informer de l'identité des messagers, puis décident d'accepter ou pas le défi. Si la requête est favorable, la lutte aura lieu. Dans ce cas, un des messagers retournera vite pour informer son village avant le levé du jour afin d'éviter que les villageois n'aillent vaquer à leurs occupations. La nouvelle se propage donc rapidement d'abord dans les deux villages concernés, puis dans les villages environnants. Ainsi tous les regards sont tournés vers ce grand rendez-vous.

Chez les visiteurs, il faut se préparer pour quitter tôt parce que la distance à faire est souvent longue. Pour un périple de lutte, il arrive qu'un village brave un trajet de dix à quinze kilomètres à pieds. A pieds, parce que en milieu Kassa, à l'occasion d'une partie de lutte, les lutteurs n'ont pas le droit d'emprunter un moyen de transport. Le voyage se fait donc à pieds et en groupe. D'ailleurs avant leur départ, les lutteurs jouent le « Ewimbélé » et le « kassine » pour annoncer le rassemblement. La mélodie du « kassine », les chansons, les cris guerriers lancés par les lutteurs animent leur marche tout en atténuant l'effet de la fatigue.

Dans le village visité, les préparatifs prennent plutôt l'allure d'une fête. Au sein de chaque famille, les jeunes se cotisent pour l'accueil de leurs hôtes. C'est l'occasion pour les uns d'aller pêcher ou chasser et pour les autres d'aller faire le marché. D'aucuns visitent tout simplement le petit poulailler ou l'enclos de la famille. Les jeunes de chaque famille cherchent à se montrer plus hospitaliers, plus accueillants que les autres. Chacun veut que son ami se sente le plus choyé. Même les parents ne sont pas en reste, leur soutien inconditionnel témoigne de leur sympathie, de leur affection à l'endroit de leurs enfants mais aussi le désir et le plaisir d'accueillir les hôtes.

Vers quinze heures, les jeunes du village qui reçoit, sous la direction de leurs accompagnateurs (kouhaaka) se rencontrent sur le « houkonkone » pour une danse d'ékonkone. Cette danse leur sert non seulement de rassemblement, mais aussi de préparation psychologique.

Après cette prestation, les lutteurs sont pris en charge par leurs accompagnateurs pour une série de consignes et de conseils : c'est le « kassabe » en diola kassa. Le « kassabe » constitue un moment d'une importance capitale pendant lequel les discours tenus sont réfléchis et

mûris. Il sert à encourager les lutteurs, à les motiver, mais aussi et surtout à leur inculquer l'esprit de fair-play (respect de l'autre, honnêteté, esprit équité).

Cette étape sera suivie par une procession appelée « hou yaboul » vers la place publique qui fait office d'arène « houtite » ou « houtadj ». Les lutteurs et les « kouhaaka » avancent lentement en chantant. Leurs chansons sont rythmées par l'incontournable « kassine » mais aussi le claquement des coupe-coupe sur les bâtons. Cette étape se termine à l'arène par le « houwolène ». Le « houwolène » est un cri guerrier, une sorte d'hymne villageois qui sert à galvaniser, à doper psychologiquement les jeunes lutteurs.

Pendant cette même période a lieu la lutte des « enfants ». Elle se fait sous le contrôle d'adultes, et ne dure souvent pas car se terminant avant l'arrivée des « grands ». La lutte des enfants constitue un fort moment de distraction pour le public.

De leur côté, les visiteurs, après le « kassabe » commencent leur « hou yaboul ». Le coup d'envoi leur est donné par l'émission du « houwolène » par leurs hôtes. En effet les visiteurs n'ont pas le droit de commencer les premiers le « hou yaboul ». Ainsi, ils répètent les mêmes étapes que leurs hôtes jusqu'à leur arrivée à l'arène « houtite ».

Avant de débiter la lutte proprement dite, les lutteurs procèdent par un défilé d'exhibition « gnisseungue ». Des plus petits au plus grands, sous la clameur des jeunes filles, les lutteurs font le tour du « houtite » en manifestant leur force, leur bravoure. Le mélodieux son du « kassine » les accueille et les accompagne tout le long du défilé. Cette étape peut être comparée au « baccou » des lutteurs Ouolof. Le « gnissungue » terminé, les lutteurs regagnent leur camp, se débarrassent de leurs parures puis s'agenouillent par tranche d'âge et enfin la lutte peut commencer.

Les lutteurs vont lancer les défis de lutte à leurs adversaires par paire. Chacun est tenu d'assister son prochain quand il entre en compétition. Le compagnon de lutte reste un complice, un conseiller, un assistant technique, il est également un arbitre. Le déplacement des lutteurs dans l'aire de combat se fait à genou ou debout ; les combats aussi peuvent commencer debout ou à genou selon le souhait des combattants.

Juste derrière les lutteurs de chaque camp, se trouvent les filles et les « kouhaaka » ; tandis que les spectateurs se placent un peu plus loin. En tant que supporters, les « kouhaaka » et les filles manifestent leur joie en cas de victoire d'un des leurs. Chaque victoire est célébrée par une brève descente des supporters dans l'aire de combat (éteye bagalène), suivie d'un chant traditionnel appelé « kouhouloug » de l'ancêtre du victorieux.

Le « kouhouloug » est un chant sacré en milieu Kassa, il glorifie les morts. C'est un patrimoine familial à connaître et à conserver précieusement par chaque descendant de la lignée. On ne les chante que lors des grands événements traditionnels.

La partie de lutte continuera jusqu'au moment où un « ahaaka » du village receveur sonne la fin des combats, (« ahaaka » est le singulier de « kouhaaka »). Alors les lutteurs procèdent de nouveau à une séance de « gnisseungue » en guise de clôture.

Aussitôt après la fin du « gnisseungue », les lutteurs des deux villages et leurs filles se rendent ensemble à la place de danse du village (houkonkone) pour une danse d'ékonkone.

Par contre les « kouhaaka » restent un moment au niveau de la place de lutte pour une petite partie de chants appelée « houtalibène », avant de les rejoindre. Les jeunes du village receveur laissent tout le matériel de danse à leurs hôtes. Il appartient à ces derniers d'animer et de diriger la danse. Ce geste est bien significatif, il constitue un gage de sympathie, de jumelage, d'amitié. Tous ensemble, mélangés les uns aux autres, ils passent pendant une vingtaine de minutes un moment de danse enthousiaste. Au terme de cette danse, un éloquent discours est tenu par un « ahaaka » du village receveur. Il souhaite tout d'abord la bienvenue aux hôtes, ensuite les remercie du choix de son village, puis les félicite d'avoir eu un esprit fair-play, enfin il finit par leur lancer une invitation au nom de son village. D'emblée, les jeunes de son village (filles comme garçons) choisissent chacun un jumeau ou jumelle parmi les hôtes. Les « kouhaaka » aussi font de même, d'ailleurs ils s'assureront avant de quitter la place de danse que tous les hôtes sont accueillis.

Cette étape est appelée « Bafalaye » ou « Bafaloume ». Tous ces deux mots traduisent en diola Kassa l'amitié, le jumelage. C'est une étape très importante, une opportunité pour se faire des connaissances, des amis. La personne choisie sera votre amie lors des prochaines rencontres et elle le restera pour toujours. Dès lors, ces deux nouveaux amis n'ont plus le droit

de lutter car ils sont considérés désormais comme des frères de sang. C'est dans ce sens que Badji Abdou (1982) avance : « chez le joola, les liens d'amitié ont parfois valeur de vrais liens de parenté. » (p.12). Le jumeau est présenté à tous les membres de la famille, il est accueilli et traité avec toute la considération qu'il faut. Désormais il a un tuteur, une nouvelle maison, une nouvelle famille. Il n'a non plus le droit de lutter avec un quelconque membre de la famille après sa présentation. Le jumeau reste jusqu'à la tombée de la nuit, puis partage le diner avec la famille. Le repas est souvent une spécialité, un mets rare et prisé. C'est aussi un moment de dégustation de boissons. Chacun veut manifester sa générosité à son hôte. C'est ainsi que des cadeaux lui seront offerts quand il sera prêt pour rentrer. Certains restent avec leur hôte jusqu'à une heure tardive (minuit, une heure). Un signal annonçant le rassemblement pour le retour leur sera donné par une percussion du Ewimbélé, des chants et le son de corne (kassine).

Si un champion de l'un des villages est terrassé, la fête continue le lendemain dans le camp du vainqueur : c'est le « Bagalène ». Il consiste à fêter la victoire du champion. En l'honneur de l'auteur de l'exploit, on immole des bêtes (porcs, chèvres, poulets...). Les « kouhaaka » se servent librement dans l'enclos ou le poulailler du papa du nouveau champion. Si son papa n'en dispose pas, ils vont chez son frère ou les voisins. Tout le village participera à la fête, tous leurs efforts sont ainsi conjugués pour honorer la victoire de ce dernier. Cette victoire est considérée comme la réussite de tout le village. C'est le champion de tout un village, il a honoré son village, donc son village doit l'honorer en retour.

Néanmoins il convient de souligner que le « Bounono » n'obéit toujours pas au même scénario dans tous les villages. Par exemple, dans les villages insulaires (Batognaates), les jeunes font des sorties de lutte de plusieurs jours. Ils sont entièrement pris en charge par leurs hôtes. D'après Badji A. (1982), les lutteurs se déplacent certes pour affronter leurs homologues des autres villages, mais le plus important réside dans les échanges qu'ils effectuent avec leurs hôtes et la société en général. Il ajoute que la lutte nous permet de découvrir l'étendue de la famille au delà des frontières naturelles ou artificielles.

Le « Bounono » constitue la principale occasion de lutte dans le kassa. Il mobilise fortement les populations.



PHOTO 2 : Emplacement de quelques lutteurs dans l'aire de combat. Juste derrière eux se trouvent respectivement leurs camarades, les kouhaaka et les spectateurs

III-2- LE « HOUMEUBEUL »

Chaque année, vers la fin de l'hivernage, a lieu le « Houmeubeul » : la fête du Roi d'Oussouye. C'est une fête traditionnelle religieuse animiste très ancienne. Le « Houmeubeul » est un moment de paix et de communion pendant lequel sont organisés danses, prières et combats de lutte avec des lutteurs venus de tout le Kassa. Il constitue une tradition encore bien vivante dans le royaume du Kassa, c'est une grande fête qui réunit tous les villages du royaume : Oussouye, Kahinda, Oukout, Boukitingo, Carouate, Mlomp, Diakène Diola, Essaout, Diantène, kabrousse... « Le Houmeubeul » renferme deux volets : un volet religieux et un volet de la lutte.

III-2-1- Le volet religieux

Le « Houmeubeul », c'est avant tout une cérémonie religieuse animiste, un moment de prière décrété par le roi lui-même. La durée totale du « Humeubeul » est de vingt et un jours. Pendant les quinze premiers jours, tout féticheur de « Houlouf » est dans l'obligation absolue de donner des offrandes à son ou ses fétiches. C'est l'occasion de remercier Dieu d'avoir donné la pluie et de prier pour de bonnes récoltes et pour la paix. Signalons cependant qu'il est proscrit de sacrifier un animal au cours des treize premiers jours, même au niveau des fétiches. Ce n'est qu'après le treizième jour, lors d'une étape appelée « Kagano » qu'il est autorisé à immoler une bête. À cette occasion, on prépare à manger dans toutes les concessions de « houlouf ». « Houlouf » est une autre appellation de l'ensemble des villages qui sont sous la tutelle du roi.

Nous ne manquerons pas de souligner une autre étape importante : le « Bahissène ». Au cours de cette étape, les villages du « Houlouf » se constituent en deux groupes, le premier regroupe le village d'Oussouye et d'Oukout, tandis que le second regroupe les villages de Kahinda, de Singhalène, de Djivente et d'Ediougou. Le but de cette cérémonie est de dénoncer toutes les exactions, tout acte non conforme aux normes de la société. Chaque groupe dénonce publiquement les forfaits commis par les membres de l'autre groupe. Le nom de l'auteur du délit et nature de la faute sont révélés, puis on demande à ses proches de lui porter conseil, de lui dire que son acte est banni par la société, que son acte constitue un frein pour la bonne marche de la société. Les critiques sont constructives et sont reçues de façon positive. Le « Bahissène » est occasion pour soulever et régler tous les problèmes villageois et inter villageois. Il permet d'instaurer la paix, la cohésion, à rapprocher d'avantage les populations. Durant toute la période du « Houmeubeul », toute chose perdue ou ramassée sera déclarée ou déposée auprès du roi. C'est une période d'ataraxie durant laquelle les querelles, les injures, et toutes les actions belliqueuses sont formellement interdites

III-2-2- Le volet de la lutte

Le « Houmeubeul » c'est aussi et surtout la lutte. Dans le passé, on luttait pendant six jours, mais de nos jours, la lutte ne dure que trois jours. La lutte se pratique "sans frappe" au sein d'une grande arène pouvant accueillir des milliers de spectateurs.

Chaque après midi, vers dix sept heures, les lutteurs portant les couleurs de leur village, se défient dans des combats singuliers, organisés selon les gabarits des combattants. Ici, le critère de catégorisation est négligé, les lutteurs ne porteront aucune marque pouvant indiquer leur catégorie. Seuls les lutteurs sont autorisés dans l'aire de combat, ils se déplacent deux à deux et chacun sert d'assistant et d'arbitre à son partenaire. Ainsi plusieurs combats peuvent se dérouler en même temps. La chute d'un des lutteurs marque la fin du combat, et il y a chute lorsque la tête, les fesses ou le dos d'un des adversaires touche le sol. En milieu Kassa, on considère aussi comme chute, le fait de passer sur le dos de l'adversaire, c'est-à-dire la ceinture arrière. Lors de ces combats, la violence destructrice et l'intention de nuire sont bannies. D'ailleurs les bagarres et toute effusion volontaire de sang constituent un sacrilège pour l'autorité royale. La famille ou le village de l'auteur du sacrilège payera une lourde amende au roi.

Un bon moment du dernier jour de lutte est réservé à la lutte des jeunes filles. C'est un moment très attendu par le public, c'est aussi une épreuve pendant laquelle la jeune fille doit se montrer digne et courageuse.

Le « Houmeubeul » constitue également un moment privilégié de rencontres pour les populations et les notables de la région et du pays : le roi d'Essoukoudiak, les saltigués sérères, quelques imams...

Le roi d'Ousssouye, Sibiloumbaye Diédhiou, est toujours vêtu de rouge et porte à la main un balai qui est symbole de sa puissance. Chef coutumier des animistes, interprète des esprits, personnage respecté, il symbolise l'unité et la cohésion sociale. Il veille au respect des traditions et règle les conflits dans la commune, avec l'aide de ses conseillers, autres chefs coutumiers et féticheurs. Le roi veille à ce que les gens aient à manger. Il dispose, en effet, de rizières cultivées par les villageois des alentours, dont les récoltes servent à aider les nécessiteux, sans distinction d'ethnie, de race ou de religion.



PHOTO 3 : Le roi d'Oussouye (en rouge, bracelets aux poignets) venu assisté à la lutte du houmeubeul avec son homologue d'Essoukoudiack (en rouge).



PHOTO 4 : Des lutteurs en confrontation lors du « Houmeubeul », chacun est attentivement assisté par son partenaire.



PHOTO 5 : Des jeunes filles en confrontation lors du « Houmeubeul », chacune est attentivement assistée par sa partenaire.

III-3- LE « KAMAGNENE »

Le Kamagnène est une tradition fêtée dans le Kassa. Il pourrait être considéré comme la fête de la victoire de l'abondance sur la faim. Après de durs moments de labeurs avant et pendant l'hivernage, tout cultivateur s'attend à obtenir un minimum vital.

Le Kamagnène se déroule entre le mois de février et le mois de mars dans la communauté rurale de Mlomp appelée « Essouk Lalou ». Il se fête à tour de rôle dans les villages de la localité et dure environ deux semaines. Dans cette localité, habite le grand féticheur qui doit annoncer cette grande fête aux caractères à la fois mythique et mystique. La cérémonie du Kamagnène est organisée aux premières apparitions lunaires de cette période. Le grand prêtre officie d'abord le rite du fétiche nommé « Elilhou », puis celui portant le nom de « Kabaye ». Après ceci il fait appel à deux petits garçons, un de Haer son village et un de Kadjifolon. Ils sont conduits à la place de lutte qui accueillera les lutteurs. Les deux lutteurs ont pour tâche de se livrer un combat, une fois l'offrande accomplie. Le vainqueur de cette lutte est autorisé à scander le premier, le chant élogieux du Kamagnène traduisant la victoire de l'abondance sur la faim.

▪ **La lutte, un moment fort du Kamagnène**

Ce volet reste dominé par la lutte. Elle est plus présente dans les villages de Haer, Kadjinol et Kagnout. Dans le passé, les combats de lutte se poursuivaient pendant six jours sans relâche, mais de nos jours, ils ne durent que trois jours. La place de lutte « Di Elhew » est le point de convergence de tous les grands lutteurs, les amateurs de lutte, les comédiens locaux, danseurs et futurs mariés. Elle est envahie tous les après-midi par les populations venues des villages de « Essouk Lalou » et des villages environnants pour des parties de lutte. Aucun spectateur ne peut résister à l'ambiance qui règne dans l'arène. L'accoutrement des danseurs, les femmes qui se déguisent en hommes et vice-versa, tout ce mélange d'attitudes et de comportements de l'individu, montrent la transformation et le passage d'un état à un autre. Parés de tout ce qu'il faut pour les rendre beau, les nouveaux mariés défilent autour de l'arène afin de recevoir toutes les prières et congratulations possibles pour un heureux ménage.

Hormis son fonds animiste, le rite du Kamagnène est socialement accepté et fêté de tous sans distinction de confession. Cette symbiose a toujours favorisé le brassage des villages, des religions et des cœurs des populations vivant dans une même circonscription environnementale.

III-4- LE « HOULANGUE »

Le « Houlangue » est également une cérémonie religieuse animiste, une tradition fêtée dans le Kassa et dans certains villages de la Guinée Bissau. Cette cérémonie porte le nom d'un fétiche appelé « houlangue », en effet c'est l'initiation d'une personne à ce fétiche qui est à l'origine de l'événement. Comme le « Houmeubeul » et le « Kamagnène », il se termine lui aussi par la lutte.

Le « Houlangue » se déroule généralement pendant la saison sèche, aux mois de Mars, Avril ou Mai. Quelques mois avant la cérémonie, celui qui doit être initié envoie des invitations à tous les villages du Kassa pour venir participer ou assister à la lutte. Le « Houlangue » constitue donc une sorte de championnat qui accueille des centaines d'amateurs de la lutte. C'est également un grand rendez-vous des grands champions, une occasion pour chacun

d'entre eux de se mesurer aux autres, de se faire connaître et évidemment de défendre son titre mais aussi l'honneur de son village.

La lutte dure deux jours. Au premier jour elle a lieu l'après midi et au second dans la matinée. Après le traditionnel cérémonial (kassabe, hou yaboul, gnisseungue), les lutteurs de chaque village cherchent un emplacement dans l'aire de lutte.

A partir du moment où tout le monde se place, l'initié fait le tour de la place de lutte, accompagné d'une ou deux femmes portant chacune unealebasse pleine d'eau. Le contenu des cesalebasses est aspergé sur leur passage en guise de bénédiction. Ce geste est bien significatif, il sert à conjurer les mauvais esprits, à écarter toute action belliqueuse. Dans ce même sens, on assiste au discours de bienvenue et de paix tenu par l'initié. Il prie le bon Dieu pour qu'il n'y ait de troubles, d'accident, de malheur, au cours de la cérémonie. Ce rituel accompli, la lutte peut enfin commencer.

A la fin de la partie de lutte, tout le monde est invité à continuer la fête dans le village, à cette occasion, des bêtes sont immolées à l'honneur des participants et des invités.

Le «Houlangué » constitue un grand moment de rencontre et d'échange entre les populations. C'est actuellement une cérémonie qui se fait de plus en plus rarement car le nombre d'initiés baisse considérablement à cause de la déperdition des valeurs animistes au profit du Christianisme et de l'Islam.

Le constat qui ressort, à la suite de cet exposé est que la lutte occupe une place majeure dans l'organisation sociale du Kassa. L'agenda de lutte prouve que celle-ci revêt une dimension religieuse comme en témoignent les occasions de lutte religieuses animistes (houmeubeul, kamagnène, houlangué).

IV- LA SAISON DE LUTTE

Pour connaître la saison de lutte et la raison qui justifie un tel choix, les sujets avaient à répondre à la question : « Pendant quelle saison la lutte est elle organisée ? Pourquoi ? »

Au niveau de cette question tous les sujets sont formels sur la saison de lutte. Cette dernière,

soutiennent-ils, a subi de plein fouet les influences de la vie moderne.

Ils nous informent que par le passé, la saison de lutte était ouverte de la période des récoltes (Novembre-Décembre) appelée « Kouaguène » jusqu'à l'approche de la saison des pluies (Mai) appelée « bouling ». Pour eux, cette période était choisie parce que les travaux champêtres sont finis et en plus les greniers sont remplis de nourritures offrant ainsi la possibilité d'accueillir des hôtes.

De nos jours, déclarent-ils, la saison ordinaire de lutte débute à la fermeture des classes et se termine à l'approche de l'ouverture des classes. Ils ajoutent que la saison de lutte se confond donc avec la période des grandes vacances scolaires. Pour eux, cela s'explique tout simplement par le fait que les tranches d'âge concernées par la lutte sont généralement composées d'élèves et d'étudiants.

A la suite de ces informations, nous constatons que par le passé, la période pendant laquelle la lutte était organisée n'est plus la même de nos jours. En plus la durée de la saison de lutte actuelle est relativement courte. Ce fait s'explique par la régression de l'activité due aux phénomènes de l'exode rural et de la scolarisation galopante. Ainsi selon Pierre Fourgerallas, cité par Coly A. : « Le Sénégal par le canal de l'école va être entraîné dans l'orbite culturel et politique français. »

V- LES LUTTEURS

Nous avons soumis à nos sujets la question que voici : « Qui sont les lutteurs ? », afin de savoir les tranches d'âge qui sont concernées par la lutte.

Sur cette question, nos sujets ont répondu à l'unanimité que la lutte concerne tous les garçons qui sont aptes à le faire et jusqu'à ce qu'ils soient en âge de se marier, vers trente cinq ans. Il en est de même pour les jeunes filles qui ne luttent que lors du « houmeubeul ». Mais les filles arrêtent définitivement de lutter dès qu'elles contractent une grossesse ou dès qu'elles se marient.

Selon S3, « Il n'existe pas d'âge exacte à partir duquel l'on commence à lutter »

A partir de ces informations on peut dire que la lutte engage au sens strict la plus grande frange de la jeunesse d'un village.

VI- LES ADVERSAIRES (CEUX CONTRE QUI ON PEUT LUTTER)

Pour savoir comment les lutteurs choisissent leurs adversaires, nous avons demandé à nos sujets de répondre à la question : « Contre qui peut-on lutter ? Pourquoi ? »

La totalité des sujets déclarent que le lutteur doit lutter contre ceux de la même tranche d'âge et de gabarit sensiblement égal. Cela se fait dans le souci de préserver l'intégralité physique du lutteur et d'éviter une trop grande disparité, informent-ils.

Cette information reflète une très bonne organisation de la lutte dans la mesure où elle débouche sur une catégorisation. L'importance de cette dernière est de protéger les lutteurs en leur évitant des combats déloyaux qui peuvent s'avérer dramatiques dans un camp ou dans un autre.

VII- LES INTERDITS (CEUX CONTRE QUI ON NE PEUT PAS LUTTER)

Afin de comprendre les restrictions dans le choix des adversaires par les lutteurs, nous avons posé la question de savoir : « Contre qui ne peut-on pas lutter ? Pourquoi ? »

D'après nos sujets, le lutteur ne peut pas lutter contre ses aînés, quelqu'un avec qui il est lié par une amitié ou une quelconque parenté. Ils stipulent que les raisons de ces restrictions sont multiples. D'abord le respect du droit d'ainesse constitue une grande valeur chez le diola.

Selon S12 : « Tout bon diola sait qu'il doit un respect aveugle et inconditionnel à son aîné. Donc défier ses aînés reviendrait à leur manquer du respect ».

En plus chez le diola la parenté est sacrée, toute confrontation entre frère est fermement interdite.

Nous pouvons dire que la lutte impose non seulement le respect d'autrui, mais aussi sert généralement d'occasion à certains lutteurs ou familles de découvrir qu'ils ont le même

ancêtre, mais que celui ci a quitté son village pour s'installer ou se marier dans l'autre village. Ainsi il arrive très souvent comme le dit Abdou Badji (1982) qu'un vieux accoure dans l'aire de combat pour interrompre un combat et procéder à une présentation des concernés, ce qui révèle et raffermi d'avantage les liens de parenté.

VIII- LES ACCOMPAGNATEURS DES LUTTEURS ET LEURS ROLES

Pour avoir des informations sur l'entourage immédiat des lutteurs, la question suivante a été posée : « Quels sont les acteurs qui accompagnent les lutteurs ? Quels rôles jouent-ils ? »

Ceux qui accompagnent les lutteurs, ont déclaré l'ensemble de nos sujets, sont les nouveaux mariés totalisant jusqu'à dix ans d'ancienneté de mariage ou plus. Ils sont appelés « kouhaaka » ou « ébakite ».

Ils ont pour rôle, d'après nos sujets, d'encadrer les lutteurs en leur transmettant les techniques de lutte, de veiller sur eux, à l'intérieur comme à l'extérieur du village. Ils jouent également le rôle de conseillers, de supporters, d'animateurs et surtout de superviseurs des compétitions.

- S1 informe que : «Selon la tradition, les kouhaaka sont ceux sans qui les lutteurs ne peuvent évoluer ».
- S32 considère que « des lutteurs sans accompagnateurs c'est comme une équipe de football sans entraîneur, sans staff technique ».

Nous remarquons ici que les accompagnateurs des lutteurs jouent un rôle d'une importance capitale dans l'univers du lutteur. Ils jouissent de certaines prérogatives vis à vis des lutteurs, allant du respect inconditionnel au droit de regard sur la vie privée de ces derniers en passant par leur prise en charge du point de vue hygiène de vie.

IX- L'AIRE DE COMBAT

Afin de connaître la place qui fait office d'arène en milieu Kassa, la question qui suit a été soumise à nos sujets : « Où lutte-t-on ? ».

Sur ce point, tous déclarent que chaque village du Kassa possède une place publique spécialement réservée à la lutte, elle est appelée « houtite » ou « houtadj ».

Le fait que chaque village possède une place réservée à la lutte témoigne de l'importance de la lutte dans la culture Kassa. Le « houtite » constitue donc un patrimoine culturel et est d'une grande sacralité. Nous pouvons en déduire qu'un village sans « houtite » est un village sans infrastructure sportive de taille.

X- LE REGLEMENT DES LUTTEURS

Dans le souci de bien cerner les règles qui régissent la lutte dans le Kassa, nous avons posé la question suivante : « Quelles sont les règles à respecter par les lutteurs ? ».

Sur ce point, nos sujets ont énuméré les règles que voici :

- Ne pas attraper le pagne « houfeute » ou « nguimb » en Ouolof de son adversaire,
- Ne pas frapper,
- ne pas tordre les doigts de l'adversaire,
- ne pas malmenier son adversaire après l'avoir terrassé (par exemple le trainer par les pieds ou le violenter),
- ne pas enfoncer ses doigts dans les yeux de l'adversaire,
- ne pas jeter du sable dans les yeux de l'adversaire,
- respecter sa catégorie d'âge,
- pas de conduite grossière,
- ne pas contester quand on est terrassé, même si c'est de façon irrégulière,
- ne répondre à aucune provocation,
- ne jamais se faire justice,
- etc.

Partant de ces directives, nous pouvons conclure que la lutte en milieu Kassa exige du lutteur une très grande discipline personnelle et un respect authentique vis-à-vis de son adversaire. Ces règles témoignent d'une codification dont la finalité se résume à l'éthique et au fair-play qui sont des principes ou valeurs incontournables dans la lutte en milieu kassa. Elles visent à

limiter ou à éliminer les dommages de toutes sortes chez les lutteurs.

XI- LE REGLEMENT DES ACCOMPAGNATEURS

Afin de mieux connaître les règles à respecter par les accompagnateurs, nous avons posé la question de savoir : « Quelles sont les règles à respecter par les accompagnateurs ? ».

Suite à ce questionnement, les informations suivantes ont été obtenues :

- ne pas pénétrer dans l'aire de combat n'importe quand et n'importe comment,
- en cas de victoire, manifester sa joie dans le respect des adversaires,
- ne pas tenir des propos grossiers ou injurieux à l'encontre du camp adverse,
- ne pas harceler les lutteurs,

Tout comme les lutteurs, les accompagnateurs doivent développer une grande discipline. Ils doivent se monter dignes de grands frères. Ils obéissent donc à des règles de conduite visant à contrôler et à contenir leurs ardeurs gage de la cohésion du groupe.

XII- LES CEREMONIALS D'OUVERTURE DE LA SAISON DE LUTTE

Pour connaître les cérémonials d'ouverture et leur déroulement, nos sujets avaient à répondre à la question suivante : « Quels sont les cérémonials d'ouverture de la saison de lutte ? Comment se déroulent-ils ? Que visent-ils ? »

Selon nos sujets, l'organisation de la lutte en milieu kassa est rythmée par un cérémonial riche et varié, c'est un tout organisé, une succession logique d'événements pleins de valeurs et de significations sociales. Les cérémonials d'ouverture comprennent : le « kaïf », le « hounel » et la grande danse d'ouverture « ékonkone ».

XII-1- LE KAÏF

Le Kaïf traduit littéralement en langue kassa « faire résonner » (taper) quelque chose. Le terme fait référence le plus souvent à l'univers musical. Comme son nom l'indique, le kaïf

constitue le fait de taper le « bombolong », un instrument de musique d'une grande résonance. Le son émis par cet instrument de musique pourrait être perceptible jusqu'à plus d'une dizaine de kilomètres. Le bombolong est sculpté à partir d'un grand tronc d'arbre (Bounagheu) d'à peine cinquante centimètres (50cm) de rayon et d'environ cent cinquante centimètres (150cm) de long. Ce tronc est minutieusement sculpté de l'intérieur par un sculpteur qu'on qualifie de génie. Génie, parce que le tronc est creusé sur sa longueur laissant qu'une seule ouverture de moins de huit (8cm) de largeur où une main d'adulte ne peut pas rentrer.

Cependant, l'intérieur du bombolong peut abriter un adulte moyen. Signalons que cet instrument mystérieux entraîne et suscite beaucoup de commentaires. Sa confection est tout aussi mystérieuse. Elle se fait le plus souvent en brousse. L'endroit où il doit être sculpté est clôturé et couvert de feuillages de palmier de façon à ce que l'on ne puisse voir ce qui se passe à l'intérieur. L'artisan travaille et reste seul. Toute visite est signalisée de l'extérieur par un cri l'interpellant. On y entre qu'après y être autorisé par lui-même. Après sa réalisation, le bombolong est transporté par les jeunes adultes du village. Son inauguration se fera par une grande fête (Kassimène) clôturée par une danse d'ékonkone. Selon les usages qui en seront faits, le bombolong sera « kabisseu » ou « Ewimbélé »

Le « Kabisseu » sera utilisé lors des grandes cérémonies religieuses ou culturelles animistes. Tapé par deux tiges de feuille de rônier taillées pour l'occasion, le « kabisseu » sert de moyen de communication. L'émission de sa mélodie très rythmée et très spéciale informe d'un événement heureux ou malheureux. Sa résonance perceptible sur des kilomètres, de village en village peut être localisée et interprétée par certaines personnes. Seuls les hommes adultes ont le droit de taper le « kabisseu ».

Il est jalousement conservé par les villageois. C'est un patrimoine social et religieux qui peut durer une centaine d'années.

Quant au Ewimbélé, il constitue un patrimoine de jeunesse. Le « Ewimbélé » est utilisé pour les cérémonies de dance des jeunes (filles comme garçons). Il est installé sur la place publique (kaéne ou houkonkone) à l'abri de la pluie et du soleil. D'ailleurs c'est le « Ewimbélé » qui est joué lors du kaïf.

- Qu'est ce que donc le kaïf ?

Il constitue la cérémonie inaugurale de la saison de lutte. Dans le kassa, comme le veut la tradition, avant toute action de lutte ou une quelconque manifestation de ce genre, se tient un certain nombre de rituels.

Le kaïf a lieu en pleine nuit vers 2 h à 3h du matin. La date n'est pas connue de tous, elle est choisie en secret par les jeunes leaders en âge de lutter mais avec la complicité de quelques adultes (Ehaaka ou Ebakiit) ou vieux du village. Les éhaaka sont les accompagnateurs, les conseillers des lutteurs. L'avis de ces derniers est d'une grandissime importance, étant conseillers, personnes morales et religieuses ils doivent consulter les fétiches afin que la saison de lutte soit paisible. Signalons cependant que les conditions pour que le kaïf ait lieu sont nombreuses.

Nous pouvons citer entre autres :

- Il faut que le village connaisse la paix
- Il faut qu'il ait l'harmonie, l'entente, et la cohésion parmi les jeunes du village
- Il ne doit y avoir de décès de jeune à l'approche de la période.

Si aucun des évènements qui pourraient empêcher le kaïf de se dérouler n'est survenu, la cérémonie aura donc lieu.

XII-1-1- Le déroulement du kaïf

Il ya d'abord la cueillette de régimes de bananes. Il arrive très souvent que cette étape soit sautée à cause de la rareté du fruit. Elle se fait bien avant la cérémonie. Les jeunes font le tour des maisons où le produit existe et s'en servent à leur guise. Les bananes seront gardées chez leur tuteur. Ce dernier sera chargé de bien les conserver jusqu'à ce qu'elles mûrissent, puis d'en informer les jeunes. Ceci étant, les jeunes pourront choisir la date.

Ensuite suivra la collecte de poulets. Elle se fait pendant la nuit même du kaïf. Vers 1h du matin, les jeunes font le tour du village, de maison en maison, ils se servent dans le poulailler de chacun. Les jeunes ont la large latitude de se servir dans le poulailler de tout villageois. Cela n'est pas considéré comme du vol. Cependant il arrive que cela crée dans de rares cas des malentendus vite maîtrisés.

En effet chez le diola, la jeunesse constitue une étape où le jeune est choyé, un âge d'or. Le jeune diola bénéficie de beaucoup de faveurs et d'une certaine immunité.

Si toutes ces conditions sont réunies, les jeunes se réunissent au sein de la place publique (kaéne ou houkonkone) pour la cérémonie du kaïf en tant que telle. Celle-ci se traduit d'abord par le sacrifice de poulets suivi du jeu d'Ewimbélé et enfin de chants traditionnels d'ékonkone. Les poulets seront grillés et consommés la nuit même, leurs têtes accrochées au tour de l'Ewimbélé.

Quant aux bananes, elles seront consommées le lendemain matin par les enfants et les jeunes filles. Dès le levé du jour, la nouvelle sera vulgarisée dans le village puis dans tous les villages environnants. Dès lors on peut donc s'attendre à n'importe quel moment à un défi de lutte d'un quelconque village. Le lendemain du kaïf est consacré au nettoyage de la place de lutte (houtite) par les jeunes garçons suivi d'une séance d'entraînement de lutte. Elle sert par ailleurs à enseigner les techniques, à déceler de nouveaux talents mais aussi des talents potentiels. Il convient par contre de signaler que le kaïf ne se déroule pas de la même façon dans tous les villages du Kassa.

XII-1-2- Le but du « kaïf »

D'après les opinions recueillies, le but du « kaïf » est de créer un cadre harmonieux autour des lutteurs afin de les protéger du mauvais sort, mais aussi de permettre le rapprochement villageois et inter-villageois.

- Pour S13 : « le kaïf se fait dans le but d'éloigner les mauvais esprits du village »
- Dans le même sens, S37 soutient que : « le son du éwimbélé protège les jeunes des mauvais esprits et du mauvais sort ».
- S11 atteste que : « le but du kaïf est de manifester le désir d'un village de s'ouvrir, d'échanger avec d'autres villages ».
- S4, explique : « faire le kaïf, c'est manifester son désir de lutter, c'est-à-dire d'accueillir des hôtes ou d'être accueilli. Le but de ce dernier est donc de permettre

les échanges et le rapprochement entre les populations ».

Suite à ces déclarations, nous pouvons dire que le kaïf renferme plusieurs aspects ou fonctions qui vont de la protection mystique du lutteur, de la cohésion au sein d'un village et au désir d'ouverture de ce dernier à d'autres horizons.

XII-2- « LE HOUNEL »

Juste après le « kaïf », se tient le « Hounel ». C'est une séance de répétition de chants traditionnels d'ékonkone. Il a lieu tous les soirs après le dîner à la place publique, appelée « Kaène » ou « Houkonkone ». Le « Kaène » constitue un lieu de rassemblement, une place sacrée où se déroulent les cérémonies religieuses animistes, les danses traditionnelles, les réunions publiques... Il est également l'arbre à palabre des hommes.

XII-2-1- Déroulement du hounel

Les jeunes sont constitués en deux groupes mixtes. Debout de part et d'autre du « Ewimbélé », ils tournent au tour en chantant. Leurs chansons sont accompagnées par une mélodie rythmée du Ewimbélé et du « Kassine ».

Le « Kassine » est une corne d'antilope taillée puis utilisée comme trompette. Sa mélodie sert à galvaniser le lutteur. C'est un patrimoine de jeunesse qui se transmet de génération en génération. Il est tout aussi important et indispensable que le Bombolong. Il sert de moyen de communication pour la jeunesse et est confié à un spécialiste.

Le premier groupe entonne la chanson à apprendre tandis que le second reprend en chœur. Ils continueront ainsi jusqu'à ce que la chanson soit assimilée. Au début de la séance de répétition, en guise de rappel, ils commencent d'abord par les chansons qu'ils connaissent. Ensuite ils poursuivent par celles qui sont plus ou moins maîtrisées. Ils terminent enfin par l'apprentissage de nouvelles chansons. Là, il appartiendra à ceux qui ont une chanson à proposer de se manifester. A tour de rôle, chacun propose sa chanson à l'assemblée. La chanson peut être soit le fruit de sa création soit composée par un proche ou tout simplement une chanson populaire entendue lors d'une danse d'ékonkone dans un autre village. Après audition, la chanson sera acceptée par le ou les maîtres de chœur. Autrement elle sera

modifiée et adaptée à la personne pour qui elle est composée. En milieu Kassa, la quasi-totalité des jeunes lutteurs ont une ou plusieurs chansons d'ékonkone. Le contenu de ces chansons exalte le courage, la bravoure du lutteur.

Le « hounel » se tiendra donc tous les soirs jusqu'à assimilation parfaite des chansons.

XII-2-2- Le but du « hounel »

D'après les différentes opinions recueillies, le but du « hounel » est essentiellement de permettre aux jeunes d'assimiler les chants traditionnels d'ékonkone. Pour certains, le « hounel » a aussi un but non moins important de délasserment et de socialisation.

- Selon l'opinion de S13 : « le but du hounel est de permettre aux jeunes d'assimiler toute les chansons d'ékonkone ».
- Pour S31 : « le hounel permet aux jeunes, non seulement d'apprendre des chansons, mais il sert également d'occasion de délasserment, de retrouvaille, de rassemblement après les travaux champêtres ».
- S5 estime que « A travers l'apprentissage de chansons, les jeunes apprennent à évoluer ensemble, ce qui raffermis les affinités entre eux ».

Suite à ces déclarations, nous remarquons que le « hounel » constitue un moment de répétition des chants d'ékonkone permettant une synergie de groupe. C'est un moment prisé par les jeunes car étant une occasion de retrouvailles après les durs moments de labeur passés aux champs. C'est aussi un moment de relaxation propice aux conseils mutuels entre lutteurs et à la prise de certaines décisions comme le choix des villages à défier.

XII-3- LA GRANDE DANSE D'EKONKONE

Quelques jours après le kaïf et au terme de quelques séances de « hounel », sera organisée la grande danse d'ékonkone. Cette danse se passe habituellement dans l'après midi vers seize heures (16h) sur le « houkonkone ». « Ekonkone » est une danse traditionnelle de lutte

réservée aux jeunes garçons et jeunes filles en âge de lutter. Cependant cette danse implique tout le monde dans le village. Les jeunes se regroupent par quartier, soutenus par leurs aînés (les nouveaux mariés) mais aussi leurs parents. Ce soutien peut être en argent, en nature... Dans ce sens, les femmes de chaque quartier préparent un copieux repas pour leurs jeunes. C'est une occasion pour ces femmes de montrer tout leur génie en art culinaire à la satisfaction des jeunes. C'est une façon de leur témoigner tout leur attachement, leur affection, leur sympathie.

Dans la même mouvance, les hommes apportent à boire. C'est donc un grand moment de dégustation des boissons locales telles que le « bounouck », le « kadjou », le « bissap », ...

Tous les jeunes du quartier se rassemblent chez leur tuteur. C'est une opportunité pour eux de revoir les tenues de danses ou d'en fabriquer. Après le repas chacun retourne chez lui pour se préparer. Habillées en pagnes tissés et teints à l'indigo, parées de colliers et de tout ce qui peut les rendre belles, munies de tiges de rônier « kouhakoum », les jeunes filles accompagnent leurs frères avec des chansons et des cris de joie. Les garçons, eux, sont habillés en tenue de lutte, le torse nu. Ils se rassemblent à nouveau au petit « kaène » du quartier. Avec les « kouhaaka », ils chantent pendant un certain moment pour permettre le rassemblement. Le moment venu, les garçons encadrés par les « kouhaaka » et les jeunes filles effectuent une procession rythmée par des chansons, la mélodie du « kassine », le battement des tiges de feuilles de rônier et des cris de joie. Arrivés à la place de danse, les « kouhaaka » scandent le fameux « houwolène ». L'arrivée de chaque quartier sera magnifiée par un « houwolène ».

A partir de ce moment, les danseurs peuvent se joindre à leurs homologues pour la danse d'ékonkone. Les lutteurs forment deux colonnes, s'alignent par catégorie d'âge, des plus âgés aux moins âgés. Les filles forment aussi deux colonnes encadrant les garçons. Le maître de chœur, « Akiteu » en diola, entonne une chanson et la danse commence.

Le « akiteu » joue un rôle capital, car il est le maestro, le maître de cérémonie. Il connaît toutes les chansons d'ékonkone du village.

Garçons comme filles tournent au tour du « Ewimbélé », mimant des pas de danse très rythmés. C'est une parfaite synchronisation entre le son du « Ewimbélé et celui des tam-tam (sindang)d'une part mais aussi et surtout des pas de danse, des chansons et des battements des tiges de feuilles de rônier d'autre part. L'ambiance ne laisse personne indifférent : vieux, vieilles sont au rendez-vous.

La danse continuera pendant des heures puis se terminera à la tombée de la nuit par un cocktail.

▪ **Le but de la grande danse d'ouverture « ékonkone »**

Nos sujets soutiennent largement l'idée selon laquelle, le but de cette grande danse est d'instaurer un climat de joie, paix et de convivialité dans le village.

- Le sujet S24 déclare que : « Cette danse permet de traduire la joie de vivre, l'harmonie villageoise. C'est une occasion pour les accompagnateurs des lutteurs de passer en revue les effectifs pour d'éventuelles sorties de lutte ».
- S33 explique : « La danse d'ouverture a pour but d'instaurer un cadre harmonieux autour des lutteurs. Si la paix, la joie, la cohésion,... ne règnent pas dans leur entourage, ils ne connaîtront pas de succès lors de leurs sorties de lutte ».

Partant de ces informations, nous pouvons dire que cette danse s'inscrit dans la dynamique villageoise. Il en découle que le climat social dans lequel évoluent les lutteurs aura une influence dans une certaine mesure sur leurs performances. Le « ékonkone sert également d'occasion aux accompagnateurs de passer en revue les effectifs des lutteurs.



PHOTO 6 : Des lutteurs battant le « éwimbélé » et des tam-tams « sindang » lors d'une danse d'ékonkone (danse d'ouverture).



PHOTO 7 : Des lutteurs en pleine danse d' « ékonkone » (danse d'ouverture)



PHOTO 8 : Des jeunes filles autour de leurs lutteurs, en pleine danse d'ékonkone.

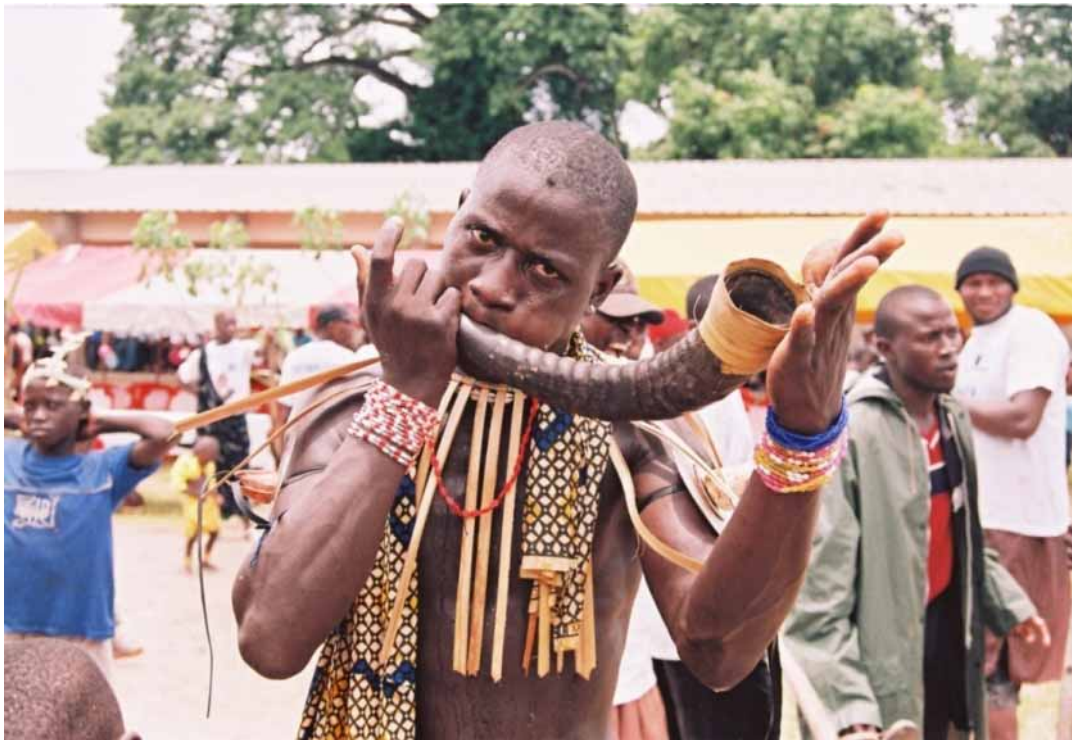


PHOTO 9 : Un lutteur jouant l'incontournable et mélodieux « kassine » lors d'une danse d' « ékonkone ».

XIII- LES CEREMONIALS QUI SE DEROULENT PENDANT LA LUTTE

Pour connaître et comprendre les buts des différentes phases des cérémonials qui se déroulent pendant la lutte, nos sujets avaient à répondre à la question : « Quels sont les cérémonials qui se déroulent pendant la lutte ? Que visent-ils ? »

Selon nos sujets, les cérémonials qui se déroulent pendant la lutte comprennent les éléments suivants : la danse de rassemblement « ékonkone », le « kassabe », le « hou yaboul », le « gnisseungue » et le « éteye bagalène ».

XIII-1- Le but de la danse de rassemblement

C'est une danse d'ékonkone qui s'effectue pour permettre le rassemblement des lutteurs à la place publique, juste avant la lutte.

L'ensemble des personnes interviewées estiment que le but essentiel de cette danse est de préparer les lutteurs à l'épreuve de combat qui les attend.

- Pour S15 : « Cette danse sert d'échauffement et de préparation psychologique aux lutteurs ».
- Dans le même sens, S28 avance : « Le but essentiel de cette danse est de préparer les lutteurs à l'épreuve de combat qui les attend ».

Cette étape constitue à la fois à une préparation physique et psychologique des lutteurs visant à stimuler en eux les vertus du cran, du courage, de l'abnégation...

XIII-2- Le but du « kassabe »

Nous rappelons que le « kassabe » est un ensemble de conseils et consignes formulés par les accompagnateurs à l'endroit des lutteurs.

Le but du « kassabe », selon les opinions recueillies, est de permettre un bon déroulement des combats de lutte.

- Selon le point de vue de S16 : « Le kassabe sert à canaliser la fougue des lutteurs ».
- Le sujet S17 informe : « Le but du kassabe est d'inculquer aux lutteurs l'esprit sportif. C'est à dire le respect de l'adversaire, celui sans qui il nous est impossible d'évoluer ».
- Ainsi pour S1 « Le but de cette étape est de motiver les jeunes et leur enseigner le fair-play ».

Le « kassabe » constitue l'une des étapes les plus importantes du cérémonial, en ce sens qu'il procure aux lutteurs une ligne de conduite à adopter tout au long de l'événement. C'est un moyen efficace de prévenir les conflits. C'est aussi le moment où certains sages du village prodiguent des conseils à l'endroit non seulement des lutteurs, mais aussi des accompagnateurs.

XIII-3- Le but du « hou yaboul »

En guise de rappel, le « hou yaboul » est une procession animée par des chants traditionnels. Elle est effectuée par les lutteurs et les accompagnateurs. Cette étape commence à la place publique « houkonkone » et prend fin à la place de lutte.

Les personnes interrogées estiment que le « hou yaboul » a pour but de préparer psychologiquement les lutteurs. C'est ainsi qu'à titre d'exemple :

- S20 considère cette étape comme : « Une préparation psychologique pour les lutteurs ».
- Dans la même logique, S40 stipule que : « Par le hou yaboul, les accompagnateurs « kouhaaka » galvanisent les lutteurs et les poussent à donner le meilleur d'eux même».

Nous remarquons que le « hou yaboul » est aussi d'une importance non négligeable, en ce sens qu'il suscite chez le lutteur un désir ardent de combattre. En effet les chansons qui accompagnent cette étape se rapportent généralement aux ancêtres des lutteurs, ce qui a pour conséquence direct de doper ces derniers.

XIII-4- Le but du « gnisseungue »

Nous tenons à rappeler que le « gnisseungue » est un défilé d'exhibition que les lutteurs exécutent sur l'aire de combat avant la confrontation.

Selon la totalité de nos sujets, le « gnisseungue » se fait dans le but de montrer sa puissance, sa force, sa corpulence, afin d'intimider son adversaire.

Nous pouvons dire que le « gnisseungue » représente le coté téméraire de la lutte où les lutteurs s'exhibent par des faits et gestes visant à déstabiliser psychologiquement les adversaires potentiels.

XIII-5- Le but du « éteye bagalène »

En guise de rappel, retenons que le « éteye bagalène » est une brève descente des supporters dans l'aire de combat.

Selon nos sujets ce rituel se fait par les supporters pour manifester leur joie, encourager les vainqueurs et animer les séances de lutte.

A ce niveau, nous pouvons dire que cette étape concoure à donner à la victoire et donc au lutteur tout son prestige. Cela facilite aussi le décompte des chutes, donc de la victoire finale de la partie.

XIV- LES CEREMONIALS QUI SE DEROULENT APRES LA LUTTE

Dans le souci de bien comprendre et de mesurer la portée des cérémonials qui se déroulent après la lutte, nous avons soumis à nos sujets la question qui suit : « Quels sont les cérémonials après la lutte ? Que visent-ils ? ».

D'après les interviewés, les cérémonials ayant lieu après la lutte sont : le « houtalibène », la danse de jumelage « èkonkone », le « bafaloum ou bafalaye » et le « bagalène »

XIV-1- Le but du « houtalibène »

Retenons, en guise de rappel, que cette étape est une petite partie de chants traditionnels qui unit les accompagnateurs des deux camps à la fin des combats de lutte.

Nos sujets soutiennent que le but du « houtalibène » est de favoriser le rapprochement des accompagnateurs des deux camps après la compétition.

Cette étape constitue l'occasion rêvée des accompagnateurs des deux camps de sympathiser et de nouer de nouvelles amitiés ou d'en consolider celles déjà existantes. Ainsi chacun éprouvant un sentiment de mission accomplie par rapport à sa délégation laisse éclater sa joie dans une symphonie musicale à base de chansons et de battements de bouts de bois sur des coupe-coupes.

XIV-2- Le but de la danse de jumelage « èkonkone »

C'est une danse « d'ékonkone » effectuée par les lutteurs des deux camps à la fin de la compétition.

Selon nos sujets, cette danse se fait dans le but de dissiper l'esprit d'adversité qui régnait lors des combats.

- Ainsi, d'après S36 « Après un certain climat d'hostilité, les lutteurs se retrouvent dans un moment enthousiaste de danse, un moment de communion ».

A travers cette danse, nous assistons à une manifestation du désir des lutteurs des deux camps

de se rapprocher et de nouer des relations amicales. En effet l'immense plaisir que procure cette danse supprime le sentiment de méfiance, l'esprit d'isolement, le culte du mépris et de la supériorité de l'individu. Cette danse participe pleinement à l'instauration d'un climat propice au jumelage.

XIV-3- Le but du jumelage « bafaloume »

Le « bafaloume » est une tradition qui se fait en milieu Kassa à l'occasion des rencontres de lutte inter-villageoises. Il a lieu à la place publique « houkone », après la danse qui unit les lutteurs des deux villages.

selon l'ensemble de nos sujets, le « bafaloume » a pour but d'instaurer un cadre favorable d'échange entre les populations. Ils estiment que le rapprochement et le brassage que favorise cette étape permettent de mieux se connaître et de se respecter mutuellement.

- Selon S36 « Les amitiés contractées lors des séances de lutte nous serviront tout au long de notre existence ». Il ajoute : « Qu'il arrive très souvent que certains notables, de par l'amitié qui les lie, n'hésitent pas à demander des semences ou une génisse sous forme d'aide à leurs amis de lutte ».

Le « bafaloume » confère à la lutte Kassa toute sa dimension humaine. C'est un moment privilégié de communion, d'échange et de rapprochement. En effet, comme le constate le professeur Khaly Samba dans son document, *Problématique de l'éthique dans la pratique sportive, le cas de la violence dans les stades*, « se rapprocher de l'autre, c'est une manière de se dire qu'est ce je peux prendre de lui, mais aussi qu'est ce je peux lui donner pour qu'ensemble nous puissions unir nos forces et aller dans une direction commune : celle de la solidarité, de la paix et de l'entraide mutuelle qui sont les bases fondamentales d'une éthique universelle ». Cette citation se trouve ici renforcée car le « bafaloume » aboutit généralement à une relation fraternelle dépassant le cadre des deux amis pour s'étendre à leurs familles respectives.

XIV-4- Le but du « bagalène »

Nos sujets soutiennent tous que le « bagalène » a pour but de récompenser les efforts des champions.

Le « bagalène » n'est pas un fait isolé ou l'œuvre d'une seule personne, mais engage plutôt tout le village qui honore à cet effet ses champions. C'est un geste fort et significatif, traduisant l'unité de tout un village autour d'une même cause.

En définitive, nous pouvons dire que les cérémonials constituent le point focal de toute l'organisation de la lutte en milieu Kassa. Ils lui confèrent toutes les facettes de ses multiples dimensions qui font d'elle un sport attrayant et plein de signification.

XV- LES RAPPORT ENTRE LES LUTTEURS ET ACCOMPAGNATEURS

Pour comprendre les rapports qu'entretiennent lutteurs et accompagnateurs, nous avons posé la question suivante : « Quels sont les rapports entre les lutteurs et leurs accompagnateurs ? » Ainsi, d'après l'ensemble de nos sujets, ces derniers entretiennent des rapports harmonieux devenant parfois des rapports de complicité, d'obéissance et de respect mutuel.

A ce niveau, force est de constater que cet état de fait concoure à créer un climat de confiance et de stabilité psychologique au sein de l'environnement du lutteur tout en renforçant l'esprit d'équipe.

XVI- LES RAPPORTS ENTRE LUTTEURS DE MEME CAMP

Nous avons demandé à nos sujets de répondre à la question : « Quels types de rapports existent-ils entre lutteurs de même camp ? », afin de mieux comprendre le climat qui règne au sein du groupe.

Nos sujets déclarent tous que les rapports sont harmonieux. Il s'agit de : la complicité, l'esprit d'équipe, l'entre-aide, la solidarité et la fraternité. Dans le même sens, un sujet de BOUET,

Michel (1968) s'étonnait « Pour être sportif, ne faut-il pas déjà être un bon camarade ? » (p.481).

Ces propos montrent que les rapports entre co-équipiers doivent être favorables à la cohésion du groupe, facilitant ainsi l'édification du projet commun à tout le village. Autrement dit, on ne peut faire des résultats en dehors de cette dynamique de groupe.

XVII-LES RAPPORTS ENTRE LUTTEURS DE CAMPS ADVERSES

Ici, nous avons soumis à nos sujets la question que voici : « Quels sont les rapports entre adversaires ? ».

A ce propos, la totalité des personnes interrogées affirme que les rapports entre lutteurs de camps adverses sont basés sur : l'esprit d'adversité, de compétition, de concurrence saine, dans le respect de l'éthique et de la réglementation en vigueur.

Ici, l'esprit d'adversité n'est pas synonyme d'animosité mais plutôt de partenariat, car, sans ce partenaire on ne peut pas évoluer pour se faire une renommée. Le respect de l'adversaire est donc un impératif.

XVIII- LES AVANTAGES SOCIAUX DE LA LUTTE

Pour mesurer l'importance de la lutte, nous avons soumis à nos sujets la question qui suit : « Quels sont les avantages sociaux de la lutte ? ».

La quasi-totalité des personnes ressources soutiennent que les avantages sociaux qu'on peut tirer de la lutte sont : l'amitié, le rapprochement des populations, l'entente villageoise et inter villageoise, respect de l'autre, renforcement des liens de parenté, la cohésion...

- Ainsi pour S34 : « La lutte véhicule des valeurs telles que l'épanouissement, la solidarité, l'amitié, l'amour, le respect mutuel, la tolérance, qui rassemblent au-delà de nos différences».

- S18 déclare : « Il y a dans la lutte kassa un désir de rapprochement et de communion ».

A la suite de ces propos, nous pouvons dire sans exagération que la lutte au Kassa ne procure que des avantages. En effet, elle est la garante de la paix au sein d'un même village et entre villages. Ainsi par les amitiés qu'elle suscite, l'adage : « L'ami de mon ami est mon ami » est de rigueur, ce qui permet d'élargir les tentacules de l'amitié. Par le rapprochement des populations qu'elle engendre, elle favorise aussi des mariages qui consolident les rapports déjà existants.

XIX- LES VALEURS VEHICULEES PAR LA LUTTE

Pour savoir les vertus de la lutte, nous avons posé la question : « Quelles sont les valeurs véhiculées par la lutte ? »

D'après les personnes interrogées, les valeurs que véhiculent la lutte sont : le respect, la tolérance, la générosité, la fraternité, l'amitié, l'équité, la bravoure.

Partant de là, il y a lieu de souligner que la lutte participe au développement des qualités de l'individu, en agissant sur la formation de sa personnalité.

XX- L'IMPACT DE LA LUTTE SUR LES POPULATIONS

Dans le souci de mieux comprendre l'impact de la lutte sur les populations, nous avons introduit la question : « Pourquoi la lutte attire-t-elle autant de monde ? »

Les personnes ressources jugent que la lutte est un sport passionnant, une pratique culturelle traditionnelle aimée par tout le monde.

Ainsi, selon S1 : « C'est une activité qui épanouit et unit les cœurs ».

Il convient de dire sans aucun doute que la lutte est le sport roi en milieu kassa. Elle mobilise des foules plus que toute autre activité. Ses facettes attractives et attrayantes favorisent un engouement sans commune mesure à l'endroit des populations. La lutte est profondément ancrée dans la culture kassa.

XXI- LE REGARD QUE L'ON PORTE SUR LE LUTTEUR

Afin de savoir l'image que l'on se fait du lutteur, nous avons proposé à nos sujets de statuer sur la question : « Quel regard porte-t-on sur le lutteur ? »

Les opinions recueillies témoignent que le lutteur est une personne bien aimée dans son village, il constitue un modèle, une référence, une idole dans son milieu.

Cette conception du lutteur symbolise une socialisation réussie, enviée par tous. Son statut incarne le respect, l'admiration et l'idéal de la ligne de conduite à adopter pour la jeunesse.

CONCLUSION

A partir de l'exploitation des résultats de notre enquête, nous nous sommes attelé à faire ressortir l'importance de la lutte kassa. Ainsi, nos résultats nous ont permis de mettre en valeur toute la facette sociale de cette pratique sportive et d'aboutir aux conclusions suivantes :

Les populations du Kassa ont su donner à la lutte traditionnelle une signification pleine de sens et de valeur. En effet comme le soutient Abdou Badji(1982), « La lutte signifie autre chose que le simple combat entre deux individus » (p.10). Elle prend donc en compte toute la dimension sociale de l'individu et participe pleinement à l'insertion sociale de l'adolescent. A travers le riche cérémonial qui l'accompagne et la rythme, la lutte kassa véhicule des valeurs telles que le respect d'autrui, la tolérance, la générosité, la fraternité, l'amitié, l'équité, la bravoure,... A côté de son rang de sport de combat, la lutte constitue une activité ludique, formatrice, réconciliatrice et fédératrice en milieu kassa.

Notons d'abord que la lutte kassa, par la célèbre danse folklorique d'ékonkone, les rythmes et mélodies qui l'accompagnent, constitue un moment passionnant d'épanouissement qui unit tout le monde.

Elle est ensuite une épreuve qui participe grandement à l'éducation du jeune. Sous la rudesse des combats, le jeune apprend à faire preuve de courage, de bravoure et d'abnégation. Des valeurs telles que l'équité, la loyauté, le fair-play et le respect de l'adversaire lui sont inculquées ; car comme le disent les sages : « L'adversaire n'est pas un ennemi qu'il faut écraser, mais il est plutôt un partenaire indispensable à qui l'on doit un grand respect ». Par la lutte, le jeune apprend aussi à obéir aux anciens, aux accompagnateurs, à respecter les normes de la société. La lutte éduque aussi à la vie communautaire, à la solidarité, à l'entraide, ce qui concourt à consolider ses rapports avec ses confrères autour d'une équipe soudée.

L'organisation de la lutte en milieu kassa facilite le contact, le rapprochement inter villageois. Elle instaure un cadre existentiel harmonieux, c'est-à-dire un climat propice à l'échange mutuel entre les différentes couches de la société, au sein du groupe, du quartier, du village et entre villages.

En plus, le caractère festif donné aux rencontres de lutte fait que ces dernières soient

des occasions pour développer chez les populations des valeurs, telles que le culte de l'hospitalité, de la générosité et du partage.

Enfin par le biais des relations amicales « bafaloume » nouées à cet effet, la lutte pose de solides bases qui garantissent une interaction et une communication inter villageoise. Nous ne manquerons pas de signaler que l'amitié constitue une précieuse valeur chez le Diola, c'est en ce sens que certaines relations amicales perdurent et finissent par être considérées comme de véritables liens de parenté consanguine. Ceci, a pour conséquence, le raffermissement des liens, donc le rapprochement des villageois.

Vue sous cet angle, la lutte Kassa paraît sans nul doute comme un puissant facteur de brassage, de cohésion et de communion villageoise et inter-villageoise.

Par ailleurs, il importe de souligner que la lutte, comme tous les autres sports qui mettent l'Homme face à son semblable et qui mobilisent du monde, peut être des fois à l'origine de manifestations de violence. Mais celles-ci sont très sévèrement sanctionnées par la société.

BIBLIOGRAPHIE

- 1- BADJI, Abdou (1982), Mémoire de Maîtrise es S.T.A.P.S, La lutte traditionnelle joola études et perspectives.
- 2- BOUET, Michel (1968), Signification du sport ; Editions L'HARMATTAN.
- 3- Coly, A (2005), Mémoire de Maîtrise es S.T.A.P.S, « Ethnographie » des deux activités ludiques « sadjilor » et « saghor » à Kartiack.
- 4- DIATTA, Eveline (2004), Mémoire de Maîtrise es S.T.A.P.S ; Contribution au développement de la lutte féminine au Sénégal : cas des filles championnes du département de Oussouye.
- 5- Quichy, R. et Van Campenhoudt, L. (1988) ; Manuel de recherche en sciences sociales, Paris : Bordas.
- 6- SARR, Noël Ferdinand(1987), Mémoire de Maîtrise es S.T.A.P.S ; Approche socio-culturelle de la lutte dans le « Kassa» pour une vulgarisation de cette pratique.

WEBLIOGRAPHIE

- 1- http://fr.ca.encarta.msn.com/encyclopédia_761557370/lutte.html, article consulté le 19 Mars 2009
- 2- <http://fr.wikipédia.org/wiki/lutte>, article consulté le 19 Mars 2009.

- 3- <http://pagesperso-orange.fr/chalons.lutte.wrestling/origines.html>, article consulté le 19 Mars 2009.
- 4- <http://usmetrolutte.sporama.fr/pages/p00000046/viewpage>, articles consultés le 25 Mars 2009.
- 5- <http://www.rts.sn/RTS-lutte>, article consulté le 02 Avril 2009.
- 6- <http://www.universalis.fr/encyclopédie/EBO6182/lutte.html>, article consulté le 19 Mars 2009.

ANNEXES

GUIDE D'ENTRETIEN

- 1- Que signifie la lutte ?
- 2- Que cherche-t-on en faisant la lutte ?
- 3- Quelles sont les occasions de lutte ? Comment se déroulent-elles ?
- 4- Pendant quelle saison la lutte est elle organisée ? Pourquoi ?
- 5- Qui sont les lutteurs ?
- 6- Contre qui peut-on lutter ? Pourquoi ?
- 7- Contre qui ne peut-on pas lutter ? Pourquoi ?
- 8- Quels sont les acteurs qui accompagnent les lutteurs ? Quels rôles jouent-ils ?
- 9- Où lutte-t-on ?
- 10- Quelles sont les règles à respecter par les lutteurs ?
- 11- Quelles sont les règles à respecter par les accompagnateurs ?
- 12- Quels sont les cérémoniaux d'ouverture de la saison de lutte ? Comment se déroulent-ils ? Que visent-ils ?
- 13- Quels sont les cérémoniaux qui se déroulent pendant la lutte ? Que visent-ils ?
- 14- Quels sont les cérémoniaux après la lutte ? Que visent-ils ?
- 15- Quels sont les rapports entre les lutteurs et leurs accompagnateurs ?
- 16- Quels types de rapports existent-ils entre lutteurs de même camp ?
- 17- Quels sont les rapports entre adversaires ?
- 18- Quels sont les avantages sociaux de la lutte ?
- 19- Quelles sont les valeurs véhiculées par la lutte ?
- 20- Pourquoi la lutte attire-t-elle autant de monde ?
- 21- Quel regard porte-t-on sur le lutteur ?